

Habiter l'île de **NOIRMOUTIER**, s'intégrer au paysage

SOMMAIRE

■ COMPRENDRE LE PAYSAGE OÙ NOUS INTERVENONS ----- 3

■ CARTE DES PAYSAGES -----	4
■ POLDERS -----	6
■ LES PLAINES AGRICOLES-----	7
■ LES MARAIS SALANTS-----	8
■ PAYSAGES DU LITTORAL-----	9
■ LA DUNE -----	10
■ ESPACES BOISÉS-----	11
■ COMMUNES ET VILLAGES -----	12
■ QUARTIERS D'HABITATION TRADITIONNELS-----	14
■ QUARTIERS D'HABITATION RÉCENTS-----	16
■ LIEUX D'ACTIVITÉS -----	18
■ LES PORTS -----	20

● CARTE DES PAYSAGES ----- *Affiche en annexe*

■ RESTAURER CONSTRUIRE AGRANDIR ----- 23

■ ANCIENNES MAISONS NOIRMOUTRINES -----	24
■ MAISONS BOURGEOISES ET BALNÉAIRES-----	26
■ IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS -----	28
■ RÉNOVATION -----	30
■ LES NOUVEAUX DÉFIS -----	32

● PATRIMOINE ET RESTAURATION ----- *Affiche en annexe*

■ LES CINQ CRITÈRES DE L'IDENTITÉ ARCHITECTURALE NOIRMOUTRINE --- 35

■ VOLUMES -----	36
■ TOITURES ET CHEMINÉES -----	38
■ OUVERTURES -----	40
■ COULEURS ET MATÉRIAUX -----	44
■ CLÔTURES ET PLANTATIONS-----	46

Bibliographie, lexique, documents d'urbanisme ----- 52

● IDENTITÉ ARCHITECTURALE NOIRMOUTRINE ----- *Affiche en annexe*

Cette plaquette a été réalisée par la Communauté de Communes en collaboration avec un groupe d'habitants volontaires et le CAUE.

Elle est imprimée à 1000 exemplaires et distribuée en mairie.

Directeur de la publication : M. Fabien GABORIT - Président de la Communauté de Communes

Rédaction : Jean LEMOINE (architecte -urbaniste et auteur de l'édition précédente),

Jacques BOBIN, Isabelle GALLOIS et Bernard PONCELET

Année de publication : 2025

Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier

51 rue de la Prée aux Ducs - 85 300 Noirmoutier.

E-mail : contact@iledenoirmoutier.org

Crédits illustrations : Jean-Pierre ARCILE,

Impression : Imprimerie CHAMPAGNAC - 5 rue Félix Daguerre, 15000 AURILLAC

Relecture : Les Décoquilleurs

HABITER L'ÎLE DE NOIRMOUTIER, s'intégrer au paysage



Les paysages et l'urbanisme de Noirmoutier ne sont pas le fruit du hasard. Ils ont été façonnés par les éléments et par les hommes au fil du temps.

■ Tenir et résister :

Il y a bien longtemps, la population pauvre qui devait résister au vent, au froid et à la pluie a posé les bases de notre identité : des maisons basses, à pièce unique avec peu d'ouvertures qui s'agrandissaient avec la famille : l'origine de nos volumes actuels.

Des toitures peu inclinées avec tuiles canal en tige de botte, une corniche pour éloigner la pluie du mur et des volets peints avec la peinture des bateaux participent également des origines de l'identité architecturale d'aujourd'hui.

■ Conquérir et développer :

Les XIX^e et XX^e siècles ont vu le paysage de l'île se modifier avec le boisement des dunes, la création des ports pour la pêche, la construction des maisons bourgeoises des centres-bourgs et des chalets du Bois de la Chaise, premiers signes de l'attractivité touristique, les travaux d'assainissement, la transformation de plusieurs zones de marais, le pont et la route à 4 voies, les ouvrages de défense contre la mer...

■ Contenir et préserver :

La pression touristique devenant forte, le SIVOM, ancêtre de la Communauté de Communes publie en 1982 un fascicule pour accompagner le premier Plan d'Occupation des Sols, graver dans le marbre l'identité de l'île et la communiquer. Il sera suivi en 1998 par une version complétée, une référence utilisée par tous les professionnels et promue par les services d'urbanisme des 4 communes avec la conséquence heureuse que l'on connaît : notre identité architecturale est connue, reconnue au point d'en faire un sujet d'attractivité pour l'île de Noirmoutier.

■ Préserver l'héritage :

Depuis les années 2000, la multiplication des normes : sismiques, thermiques, risques littoraux ont fortement compliqué et renchéri la construction, les lois favorables au logement ont amené la densification et réduit la taille des terrains.

Un constat s'impose déjà : la rénovation est amenée à prendre le pas sur la construction neuve du fait de la raréfaction des terrains constructibles et la limitation de l'artificialisation des sols.

Cette plaquette reste essentielle pour préserver l'héritage paysagé de l'île à partir de 2025 et devait donc être remise à jour pour garder sa pleine pertinence. Ce travail a été réalisé par un petit groupe de noirmoutrins motivés en liaison avec les professionnels et élus de l'île.

■ S'intégrer au paysage

Nous vous engageons à suivre nos professionnels dans leur exigence de garder à notre île son caractère d'exception, avec une volonté : **s'intégrer au paysage !**



COMPRENDRE LE PAYSAGE OÙ NOUS INTERVENONS

Portraits de paysages

■ REGARDER ET COMPRENDRE

Tout paysage est le résultat d'un équilibre entre les activités humaines et les données naturelles du site. Il s'agit d'un assemblage historique et progressif de terrains, de végétation mais aussi de bâtis et d'infrastructures. Il n'existe donc pas de paysage figé, immuable. Les paysages de Noirmoutier en sont la preuve : au cours des siècles, la géographie de l'île a été en grande partie redessinée par ses habitants pour le développement de l'agriculture, de l'exploitation du sel, de la pêche...

Il n'existe plus guère de site « naturel » ; même la mer a été investie par l'homme qui a tenté de la domestiquer pour son usage (parcs ostréicoles, digues, balisage, éoliennes...). Aujourd'hui, comme hier, les paysages évoluent en fonction des activités et des habitants qui l'occupent.

Si autrefois un équilibre avait le temps de s'établir entre l'homme et la nature, depuis la construction du pont et de la 4 voies, tout s'est accéléré.

Il convient maintenant de prendre le temps et les moyens de retrouver de nouveaux équilibres et développer une véritable culture du paysage à travers les traces de son histoire et ses caractéristiques.

■ DANS L'AMBIANCE DÈS L'ARRIVÉE SUR L'ÎLE

Noirmoutier apparaît, pour le visiteur qui emprunte la route à 4 voies, dans toute sa platitude, une île au ras de l'eau, bordée de digues et de dunes, un paysage où le ciel est prépondérant, dominant la ligne vert foncé des arbres de la dune, puis l'alignement des toits orangés et des façades blanches, enfin la ligne verte de la plaine de Barbâtre. Il traverse ensuite les marais pour arriver à la ville de Noirmoutier et trouver le charme méditerranéen du Bois de la Chaise. L'île est un étonnant raccourci de la Hollande avec une pointe d'accent du Midi. Sa spécificité lui vient de cette succession de paysages très identifiés, aux lisières bien délimitées que sa géographie et son climat particulier ont accentuées.

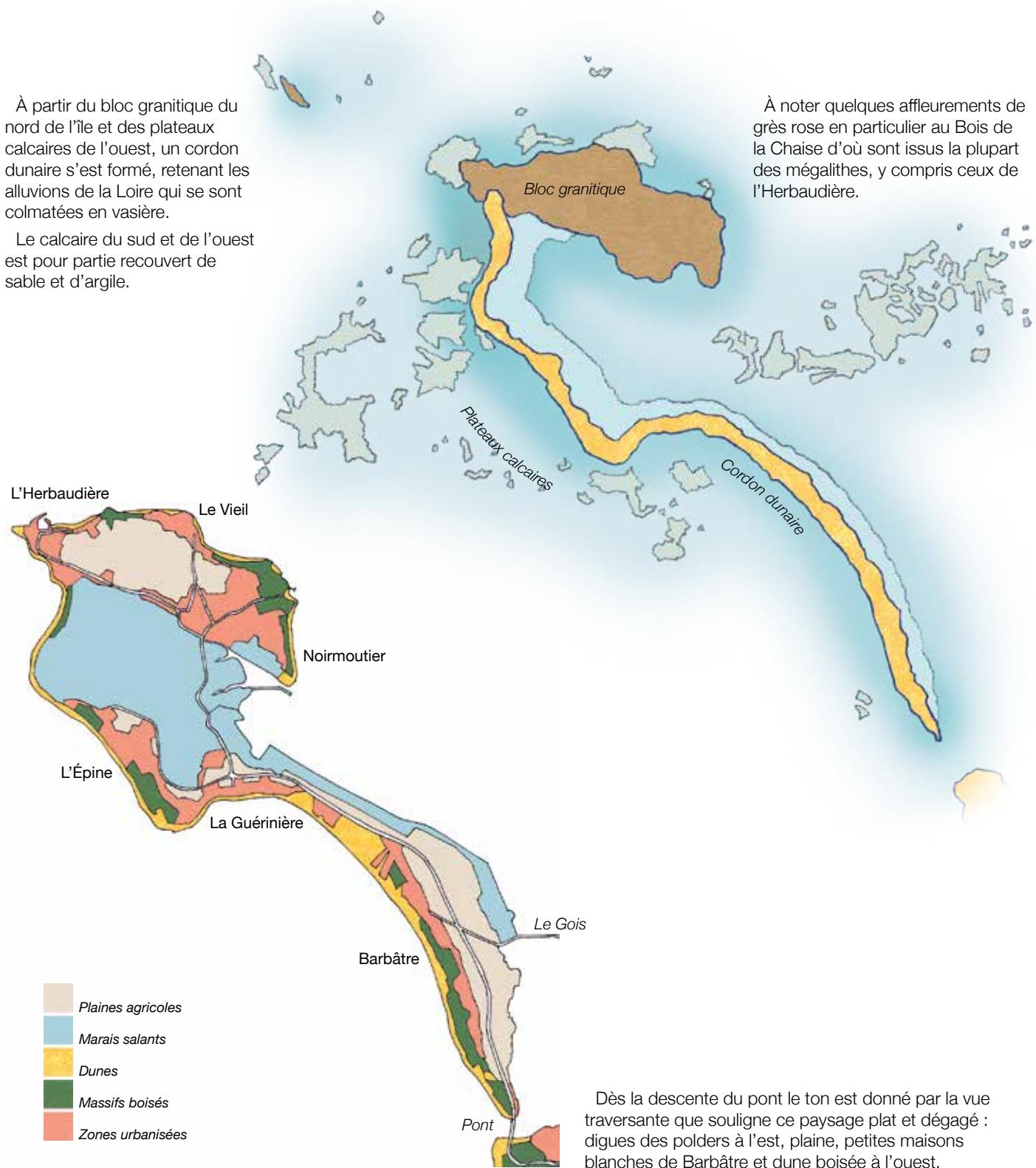
■ TOUS RESPONSABLES DE NOTRE PAYSAGE

Le paysage est le résultat d'une action collective dans laquelle chacun a son niveau de responsabilité. Aucune action n'est mineure : une clôture de béton au milieu d'un ancien village est aussi néfaste que les poteaux et les fils électriques que les collectivités se mettent en devoir de supprimer ; inversement, une plantation d'iris le long d'une façade blanche avec un soubassement gris va charmer l'œil et faire oublier les poteaux et les voitures qui, pourtant, dépareront la photo souvenir.



■ CARTE DES PAYSAGES, diversifiés et bien délimités

Une île lentement sortie de l'eau mais toujours en grande partie sous le niveau de la mer au moment des marées hautes de fort coefficient.



● **TRANSITIONS...** d'un paysage à l'autre



Lisière marais salants et habitat



Lisière marais salants et bois à Luzeronde



Lisière dune et bois à La Guérinière



Lisière plaine agricole et bois à La Blanche



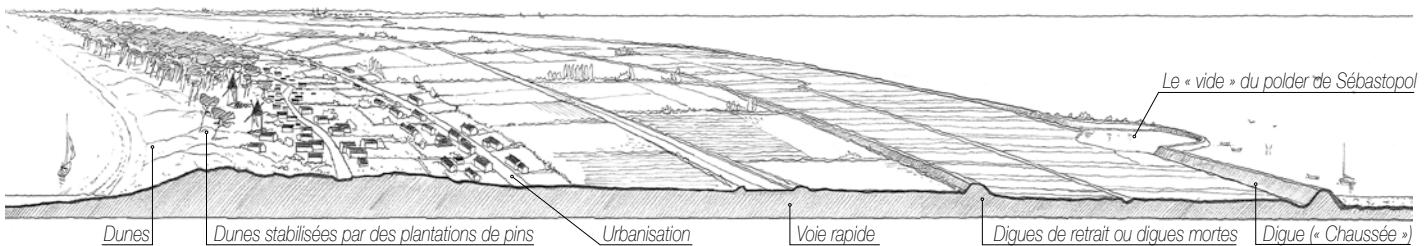
Lisière dune et bois aux Eloux

■ POLDERS, terres gagnées sur la mer



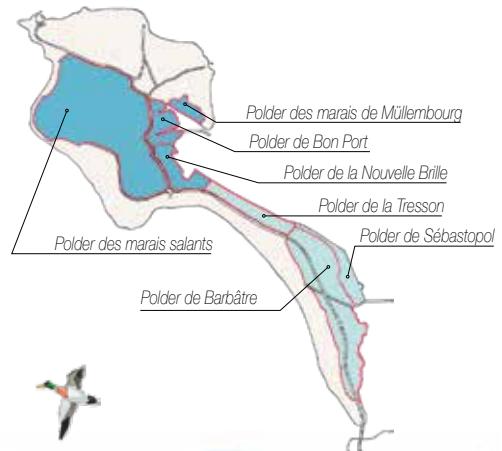
Ce paysage qui a façonné la côte est de l'île avec cette immense digue qui s'étend sur une trentaine de km, est issu de diverses campagnes d'assèchement dont les principales ont été réalisées du XV^e au XIX^e siècle ; les digues de retrait ou « digues mortes » témoignent encore de cette conquête progressive. Le dernier polder date de 1854-55, (on dit que sa fermeture eut lieu le jour de la prise de Sébastopol dont il garde le nom). Ces terres « nouvelles » étaient à l'origine soit vouées aux cultures céréalier, soit vouées aux marais salants.

D'où la distinction entre polders asséchés ou polders en eau.



Ce paysage témoigne d'un des aspects les plus originaux de l'histoire de cette île sortie de l'eau ! Il constitue un patrimoine dont il convient de préserver les principaux caractères : lignes horizontales et proportion de ciel dominantes.

Créé par l'Homme, ce paysage n'existe que si les ouvrages de défense contre la mer sont entretenus de façon régulière. Les beaux ouvrages de pierre ont malheureusement fait place au béton et aux enrochements, mais ils restent un élément fort et émouvant du paysage.



Le Polder de Sébastopol est un cas à part. Peu exploitable par manque d'apport de sédiments, il est devenu, grâce à une gestion accentuant le mélange eau douce / eau salée, une Réserve Naturelle Régionale remarquable de biodiversité depuis 1996. C'est ainsi que l'a souhaité la Communauté de Communes qui en est propriétaire et gestionnaire.

Elle est colonisée par une multitude d'oiseaux de mer en période de reproduction. La végétation y est typique des milieux saumâtres à salés : jonc maritime, lavande de mer, salicorne...

Quant à la digue de retrait, elle est un exemple de végétalisation spontanée de l'île sur un milieu artificiel : frêne, orme, aubépine, prunellier, ajonc, sureau noir, ronce...



Plus au nord, dans la zone des marais salants bordés par la jetée Jacobsen*, la Réserve Naturelle Nationale des Marais de Müllembourg créée en 1994 est un refuge pour les oiseaux d'eau, en particulier les migrants et pour de nombreuses espèces végétales. Elle est gérée par la Ligue de Protection des Oiseaux.

* Nom d'une famille originaire des Flandres ayant fait fortune dans le commerce du sel qui va jouer un rôle majeur dans la mise en valeur de l'île pendant trois générations aux XVIII^e et XIX^e siècles.

■ LES PLAINES AGRICOLES, la pomme de terre ambassadrice de l'île



Situé à Barbâtre sur le polder et entre le bourg de Noirmoutier et l'Herbaudière pour la partie ancienne, ce grand territoire agricole possède quelques vestiges de son occupation à la période gallo-romaine. La présence de moulins témoigne d'anciennes cultures de céréales, mais depuis le début du XX^e siècle les parcelles sont principalement vouées à la culture de la pomme de terre à l'exception du sud de la plaine de Barbâtre où se maintient une agriculture plus traditionnelle.

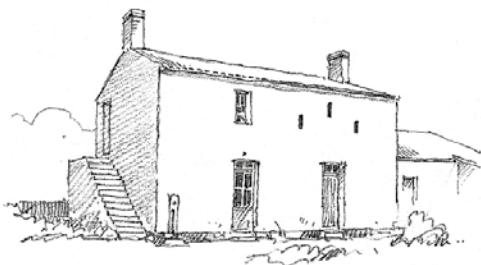
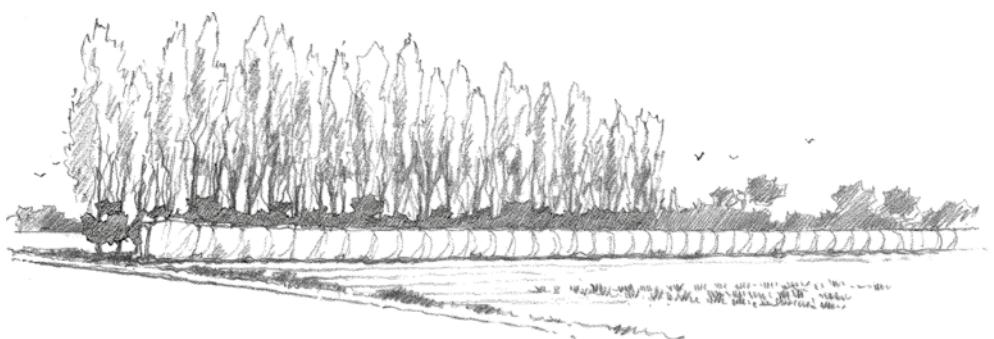
Habitations et bâtiments agricoles étaient rassemblés dans les villages alentours (Luzay, le Vieil, la Madeleine...) ainsi que dans le quartier de Beaulieu. Depuis le remembrement (début des années 1960), des voies rectilignes ont remplacé les chemins creux bordés de haies d'ormeaux (très répandus sur toute l'île jusqu'aux années 70), de prunelliers, aubépines, et églantiers.



Depuis ces plaines de belles perspectives s'ouvrent vers les bois, les bourgs ou le château et l'église de Noirmoutier qu'il est important de préserver.

Les serres et tunnels en plastique posent des questions d'intégration paysagère que ce soit au nord comme à Barbâtre. Il semble que les hauts filets brise-vent pourraient avantageusement être remplacés par des haies à plusieurs étages.

Elles permettraient aussi de rétablir la limite entre les deux paysages : zone agricole et habitations devenue parfois anarchique du fait de la progression de l'urbanisation.



Les petites fenêtres de l'étage sont celles d'un germoir à patates.

À propos des haies

Quel que soit le contexte paysager, champ ou jardin, en plus de favoriser la biodiversité, offrir un gîte pour les animaux, retenir l'eau et la terre et protéger du vent et du regard, l'association de plusieurs variétés de plantes de différentes hauteurs, plantées sur une butte de 30 cm environ lui donnent une efficacité maximum : résistance aux maladies, équilibre écologique, harmonie paysagère. On veillera à effectuer l'élagage en dehors des périodes de nidification.

En terre agricole par exemple on peut planter :

- en partie haute des peupliers argentés, ormes résistant à la graphiose, saules roux et blancs;
- en partie médiane des genêts, olearia, fusains, pruniers mirobolants, troènes, prunelliers, tamaris, sureaux, cornouillers, aubépines en mélange...



■ LES MARAIS SALANTS, domaine de l'or blanc



Comme les polders du sud de l'île, ce territoire est le résultat du patient travail des hommes et notamment des moines de St-Philbert qui ont su mettre à profit les surfaces laissées par la mer puis en conquérir de nouvelles par endiguements successifs. Le paysage s'est constitué autour de l'exploitation du sel, mais l'agriculture y trouvait aussi sa place sur les « bossis ». À l'origine, au débouché des principaux « étiers » (là où l'accès en bateau était encore possible), l'ostréiculture puis l'aquaculture se sont implantées transformant radicalement ces paysages. Toutes ces activités ont en commun l'utilisation de l'eau de mer, elles perpétuent l'entretien d'un réseau d'étiers et de « branches » sans lesquels le marais n'existerait plus.

• Le paysage témoigne de l'importance retrouvée de l'activité saunière

après une période d'abandon dans les années 50/60, grâce à une nouvelle génération de sauniers depuis les années 80.

Depuis le port de la ville de Noirmoutier, les étiers amènent l'eau de mer jusqu'au cœur du marais dans les branches et les divers circuits d'évaporation qui conduisent aux « œillets ». Là, le sel est récolté puis rassemblé en « mulons » avant d'être stocké dans les « salorges ».



• Le marais constitue un des principaux atouts de l'île :

- dessin varié des « bossis », présence de l'eau qui reflète la couleur du ciel et participe à cette lumière remarquable qui caractérise l'île;
- faune et flore originales;
- attrait particulier de la récolte du sel. Des cabanes de vente de sel ont ainsi fait leur apparition le long des routes.



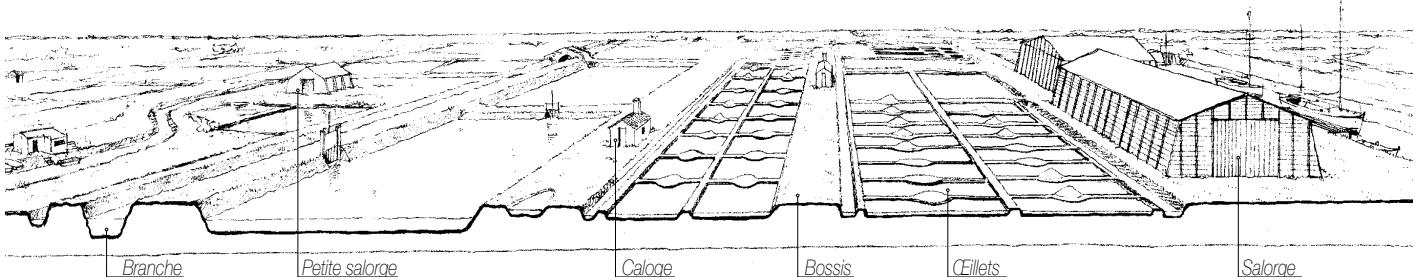
• Ce paysage plat et dégagé à 360° affirme la géographie de l'île :

Pour garder son caractère, ce paysage se doit de présenter le moins d'obstacles possibles au regard :

- les zones d'activités (ostréicoles, artisanales, commerciales) qui s'y sont développées resteront groupées et le plus basses possibles;
- aucune végétation haute ne doit arrêter le vent et surtout pas le baccharis, plante invasive qui tend à y prospérer (Voir plus loin). Les « bossis » sont régulièrement fauchés pour la même raison.

C'est ici le domaine des salicornes qui rougissent en fin d'été les pieds dans l'eau, de la soude ligneuse, maceron, obione, fenouil sauvage, armoise, betterave maritime en bordure de marais et la moutarde noire qui colore d'un jaune éclatant ce paysage au printemps.

On se souvient que les guignes (cerises de Montmorency) poussaient bien en lisière du marais.



■ PAYSAGES DU LITTORAL, ici tous les chemins mènent à la mer...

Le littoral naturel de l'île est constitué d'un long cordon dunaire ancré sur quelques pointes rocheuses ; ce littoral est fragile, depuis longtemps des ouvrages ont été construits pour le consolider contre les attaques de la mer ; ils font maintenant partie intégrante des paysages noirmoutrins ; comme le balisage maritime, ils sont des points de repère aussi pittoresques qu'utiles.



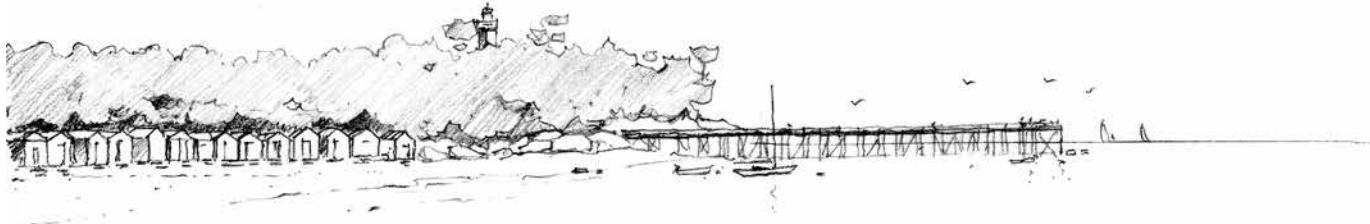
- L'exploitation du littoral est intimement associée à l'histoire de l'île : pêche à pied, exploitation des nombreuses pêcheries, aujourd'hui en voie de disparition, ramassage du goémon comme engrais pour la culture des pommes de terre, tourisme... Depuis que les bains de mer ont été mis à la mode au XIX^e siècle, les vacanciers, d'abord attirés par les paysages pittoresques du Bois de la Chaise, ont peu à peu fréquenté toutes les grandes plages.



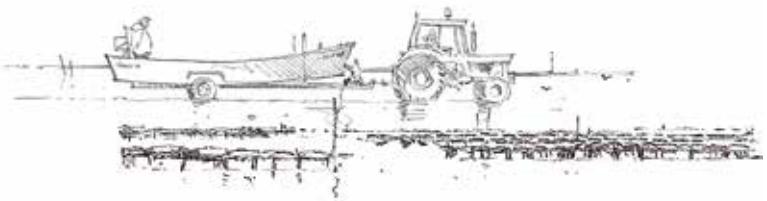
Épi, ouvrage de maçonnerie ou de bois destiné à retenir le sable



Le Gois, site classé depuis 2017 avant un classement mondial à l'UNESCO



- Les parcs à huîtres ou à moules (bouchots) mettent à profit le large estran que la mer découvre généreusement à marée basse.



- Les massifs d'hermelles, tubes agglomérés à partir de sable et de débris marins créés par les vers, sont particulièrement imposants à Barbâtre.

■ LA DUNE, rempart contre la mer



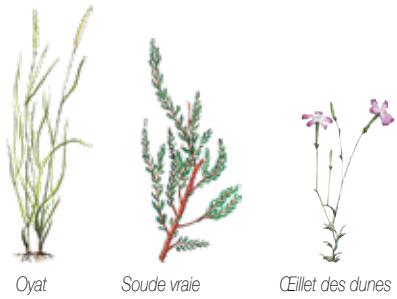
La dune non plantée a façonné la côte ouest de l'île et offre encore une image du littoral tel qu'il était à l'origine. Couverte de végétaux herbacés, ensoleillée, ventée, aux couleurs chaudes, les plantes qui réussissent à y pousser nous offrent un catalogue d'ingéniosité sur les méthodes de survie en milieu hostile : environ 70 espèces dont certaines sont protégées au niveau national, voire international ! Les dunes grises de l'île et leur étendue sauvage comptent parmi les plus belles de France.



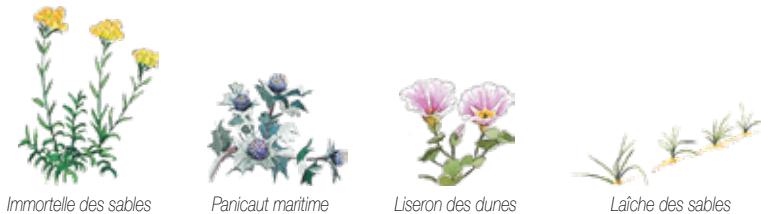
- La dune boisée, située en arrière, a été plantée de pins entre 1842 et 1881 afin de la stabiliser. Au premier rang les cyprès de Lambert, amers imposants, montent la garde et protègent les rangs suivants, étant les plus résistants aux éléments.

Les nombreux moulins, dont certains encore visibles, sont les témoins d'une importante production céréalière dans la plaine agricole.

- Les villages se sont construits sur l'étroit cordon dunaire entre mer et polders et sur les zones insalubres et marécageuses de l'arrière-dune qui ont été à l'origine de nombreuses épidémies dont celle du choléra en 1884. C'est pour des raisons sanitaires que les maisons se devaient d'être blanchies à la chaux chaque année, extérieur et intérieur.



Cyprès de Lambert



Tamaris

Les jardins clos prolongent cette végétation dunaire avec des graminées qui jouent avec le vent, des corbeilles d'argent, des hélicryses, des armoises, des mauves, des euphorbes, des germandrées, des sauges, des convolvulus, des pelargoniums... quelques massifs de rosiers des dunes et en haie brise-vent l'incontournable tamaris, le genêt, l'atriplex, le pittosporum, le griselinie...

Dans les jardins plus en retrait les grimpantes se plaisent telle la bignone et, à condition d'être patient les 2 à 3 premières années où ils donnent l'impression de végéter, on peut tout à fait planter des arbres : arbousier, orme résista, poirier sauvage, figuier, mimosa des 4 saisons ou d'hiver que l'on choisira compact et ne drageonnant pas, et bien sûr les pins s'il y a la place...

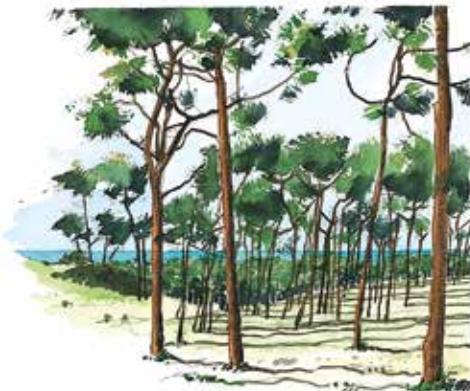
■ ESPACES BOISÉS, le poumon vert de l'île



Anciennement, du Bois de la Chaise au Bois de la Blanche, une forêt couvrait le nord de l'île. Plusieurs fois coupée pour son bois ou pillée par les envahisseurs successifs, le chêne vert y était déjà présent il y a 8 000 ans !

Ces paysages restent parmi les plus représentatifs de l'île ; ils sont des espaces de promenade pour tous couvrant 450 hectares de forêt domaniale, chaque massif ayant son caractère propre.

- À partir des années 1860 c'est au **Bois de la Chaise** que les premiers estivants ont construit leurs villas (on disait plutôt chalet à l'époque). On y retrouve de forts accents du Midi grâce aux arbousiers, mimosas, bruyères méditerranéennes, daphnés garou, cistes, alaternes...



Bois des Eloux

- **Les boisement de la côte ouest**, plus tardifs, avaient pour but de retenir la dune :

- la forêt de Barbâtre, la plus étendue et la plus sauvage, associe vue sur la mer et senteurs de sous-bois mêlées à celle des embruns;
- le Bois des Eloux avec ses montagnes de dunes ombragées dont le point culminant de l'île à 23 m, est un espace semi-ouvert, contrastant avec la dune très ensoleillée, le pin y domine;
- le Bois de Luzeronde, entre dune et marais salant est d'une très grande richesse écologique.

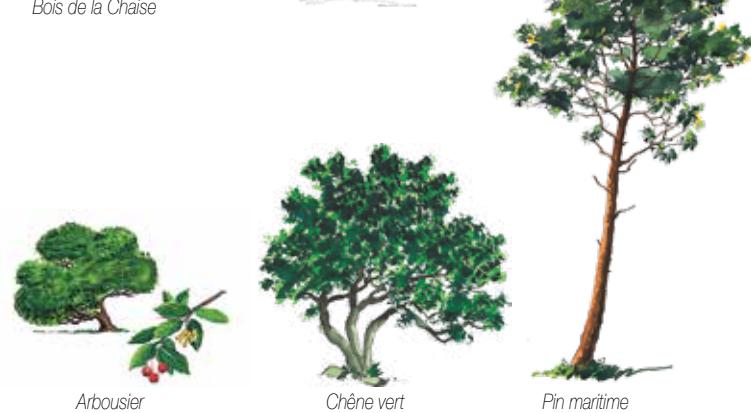


Bois de la Chaise

• Si le boisement de pins et de chênes verts constitue la **base de ce paysage**, il se doit absolument d'être préservé et renouvelé dans toute sa diversité en favorisant la régénération spontanée. Ainsi certains arbres seront régulièrement coupés pour laisser la place à d'autres, tels les pins maritimes qui ont besoin de lumière pour pousser.

• **Les constructions restent au second** plan noyées dans la végétation, ce qui implique de grandes parcelles et des marges de recul importantes pour que l'impression dominante reste celle d'un bois.

• **Les clôtures** sont constituées de haies, de talus plantés et éventuellement de murets en pierre ; les grillages se fondent dans la végétation. La solution des talus pourrait être développée, ils constituent les plus belles séquences des allées actuelles (en particulier celle du Gaillardin).



Les haies et bosquets forment des écrans visuels tout en maintenant des perspectives sur les boisements et ponctuellement une vue partielle sur le bâti. Les végétaux choisis supporteront l'ombre et une terre plutôt acide. Différentes hauteurs de végétaux et une taille libre maintiennent un aspect naturel tant pour les haies que pour le cheminement.

Quelques touches de couleur sont apportées par les mimosas, les camélias, les rhododendrons, les bruyères, les hortensias, les orangers du Mexique, les lauriers-roses, les pittosporum...

■ COMMUNES ET VILLAGES, à chacun son caractère historique

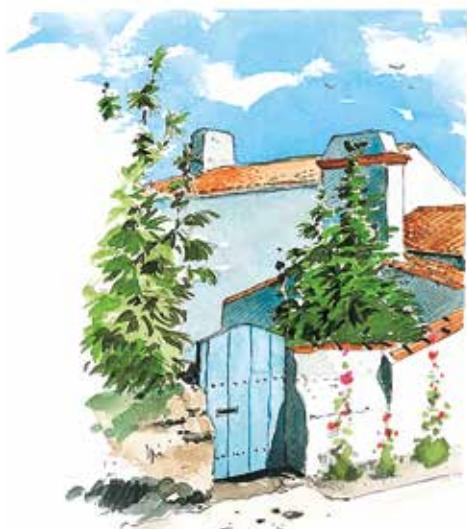
Chaque commune de l'île possède un ou plusieurs centres constitués historiquement autour des institutions publiques et religieuses ainsi que des commerces et services. Soumis à la fréquentation touristique, la saisonnalité y étant très marquée, il convient de préserver leur identité propre et leur attractivité pour favoriser une qualité de vie et le bien-vivre ensemble toute l'année. Cela ne doit pas faire oublier les qualités de base de tout espace urbain.



- **La continuité des constructions** donne une densité propice aux rencontres, aux commerces et aux piétons en général.
- **Le confort du piéton** est le principal atout des commerces traditionnels face à la concurrence des centres commerciaux. On favorisera un accès et un stationnement aisés des voitures à proximité, tout en évitant qu'elles s'interposent dans les « parcours piétons ».

● **La qualité des façades** prend ici une importance toute particulière ; elles sont en général plus riches et plus variées que dans les paysages moins denses décrits dans les pages qui suivent ; les restaurations comme les constructions neuves seront donc particulièrement soignées (voir fiche de travaux).

● **La présence d'une végétation adaptée**, si modeste soit-elle, joue un rôle essentiel pour l'ambiance de ces espaces à dominante minérale. Les plantations en pied de mur sont ainsi bienvenues !



- les places et placettes, plantées d'arbres à feuilles caduques et supportant la taille, laissent passer le soleil en hiver.

- les plantes grimpantes ou adossées aux façades animent la surface des murs à chaque fois que cela est possible. Elles s'échappent aussi des hauts murs qui cachent les jardins et embaument les rues (glycine, rosier, jasmin, bignone orange ou rose, solanum faux-jasmin, dentelaire, bougainvillée, chèvrefeuille) tout en participant à l'ambiance intime et fraîche de la rue.

● COMMUNES ET VILLAGES

Chaque centre a son caractère propre issu de son histoire et de sa situation géographique.



● **La ville de Noirmoutier, centre historique**, s'identifie par son port et ses anciennes salorges, l'église, le château, la mairie, et par de belles constructions anciennes permettant de composer des places. Les commerces encore nombreux assurent une animation piétonne dense autour de la Grande Rue.



● **L'Herbaudière, fief des marins-pêcheurs**, s'est développé autour des activités de la pêche puis de la navigation de plaisance.

● **L'Épine, village des sauniers**, ancien bourg rural est aujourd'hui complété par un port autour duquel l'urbanisation a été volontairement limitée. La commune a su conserver son caractère malgré la disparition des nombreuses fermes.



● **À La Guérinière, pays de marins au long cours**, l'urbanisation s'est développée à partir du village du Fier et le long de l'ancienne route nationale. Autour du port du Bonhomme s'est développée une importante zone ostréicole.



● **À Barbâtre**, commune la plus proche du continent, l'urbanisation s'étire le long de la route principale. Bien que d'origine ancienne comme Noirmoutier le bourg ne présente pratiquement pas de constructions antérieures au XX^e siècle. Le bac de la Fosse aujourd'hui remplacé par le pont a permis l'étirement de l'urbanisation jusqu'à la pointe de l'île.

■ QUARTIERS D'HABITATION TRADITIONNELS, "sous le soleil exactement" !

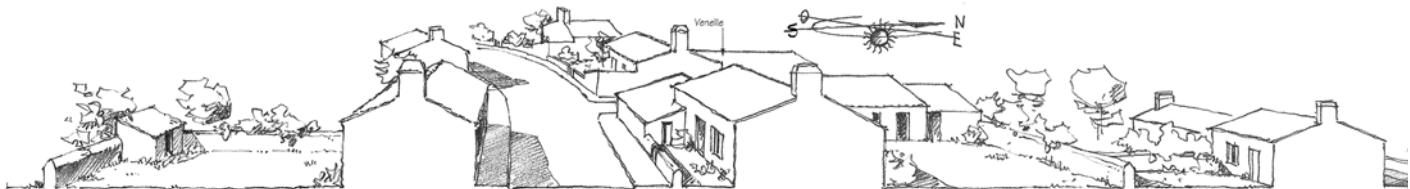
En dehors du centre de Noirmoutier et des rues principales des autres bourgs où les constructions s'ordonnent le long des voies selon une logique commerciale, les anciens quartiers se sont développés en privilégiant l'ensoleillement des constructions et l'intimité des parcelles, qualités encore précieuses pour l'habitat d'aujourd'hui. Les dispositions de base sont simples mais autorisent de nombreuses variantes.

Ces quartiers sont demeurés souvent intacts jusque dans les années 1970, tant qu'ils étaient majoritairement habités par les agriculteurs ou les pêcheurs dont les maisons s'agrandissaient en même temps que la famille !



- **Les façades principales sont ouvertes au sud** : dès que le temps le permet, les activités domestiques se déroulent à l'extérieur contre ce mur tiède ; lorsque la rue donne au sud la maison se situe en retrait de quelques mètres pour ménager cet espace de vie.

Ainsi, les volumes principaux des constructions s'ordonnent parallèlement à un axe est-ouest, seules les constructions récentes ou les constructions à usage commercial et artisanal échappent parfois à cette logique.



- **Les murs et les annexes protègent du vent et des regards** :

Ils jouent un rôle essentiel dans l'organisation et la qualité du paysage ; ils sont le prolongement indispensable des diverses constructions qui sans eux seraient, souvent, bien banalas.

De hauteur variable selon les quartiers ; plus le quartier est dense, plus ils sont hauts. En général, leur hauteur permet de mettre la façade sur jardin à l'abri des regards. Cependant, en avant des façades sur rue, le muret reste volontairement bas ; avec les plantations du jardinier, il participe à la mise en valeur de la façade.

Les portails suivent la même logique, en général pleins et hauts, ils s'ajourent et s'abaissent lorsqu'ils sont pris dans un muret.

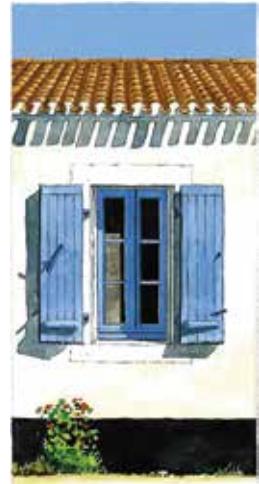
Les annexes sont adossées en limite de terrain, souvent en retour de la construction principale qu'elles protègent ainsi du vent.

- **La logique d'orientation forme des rues aux profils caractéristiques :**

Les rues est-ouest sont bordées du côté ombre par des façades et des murs de clôture dans l'alignement et côté soleil par les façades principales souvent en retrait et précédées d'un jardinet clos par un muret.

Les rues nord-sud sont bordées des deux côtés de pignons reliés par des murs de clôture.

À ces voies principales s'ajoutent les venelles qui se faufilent entre les parcelles pour rejoindre le marais ou la mer et desservir au passage quelques jardins.



- **Des touches de couleur animent les façades :** menuiseries colorées des volets et des fenêtres, soubassements et encadrement des ouvertures.



- **La végétation ponctue le paysage :**

Ce paysage à dominante minérale n'exclut pas la végétation qui l'anime en général.

Iris et roses trémières, valérianes, gaillardes, agapanthes, vipérines, osteospermum... en avant des murs et des façades, plantes grimpantes, figuiers et autres arbres fruitiers dépassant au-dessus des murs des jardins.

À l'Épine en particulier, le potager était traditionnellement côté rue, agrémenté de quelques fruitiers, un lilas pour l'ombre parfois, un puits souvent... C'était un endroit ensoleillé, convivial où la conversation se liait facilement avec les passants !

■ QUARTIERS D'HABITATION RÉCENTS,

respecter l'identité noirmoutrine, un gage de réussite

Depuis les années 70, l'île a dû s'adapter à une très forte demande d'habitat individuel (tant principal que secondaire). Pour cela d'importantes surfaces, anciennement agricoles, ont été urbanisées. Ces nouveaux quartiers présentent souvent un aspect assez impersonnel. Leur amélioration passe par la prise en compte non seulement de l'architecture des constructions mais aussi de l'ensemble des éléments qui constituent le paysage.



● **Sur des grands terrains** de 600 m² et plus, la maison est généralement située en milieu de parcelle, la végétation domine.

● **Avec la construction du pont sont apparus les premiers lotissements** et la dimension des terrains s'est réduite autour de 300 m².

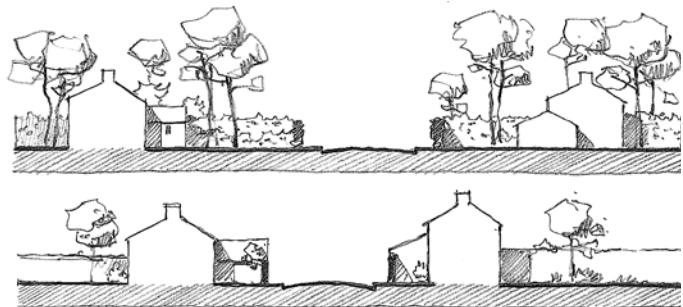
Généralement, la discontinuité du bâti est de mise : maisons plus ou moins rapprochées les unes des autres, plus ou moins en retrait de la voie. La place de la voiture est un élément nouveau : aires de stationnement et garages font désormais partie du décor.

Plus les parcelles sont petites plus le végétal s'efface et le blanc des façades domine, mettant en valeur les jeux de lumière des enduits talochés et l'ombre portée des tuiles.

● **Avec les lotissements de plus en plus denses**, les façades des maisons mitoyennes à étage se sont alignées le long des voies créées de toute pièce.

Qu'il s'agisse de résidences secondaires ou des logements sociaux, certains se sont parfaitement intégrés dans le paysage et le « style » noirmoutrin y est facilement reconnaissable (Les Sables d'Or, la Résidence de la Linière, le Parc des Mimosas, le Petit Gris...).

Tant que promoteurs, bailleurs sociaux et constructeurs continuent de respecter cette architecture locale (voir plus loin les 5 critères) on évitera la banalisation du bâti comme c'est déjà parfois le cas. On notera au passage que la simplicité des maisons traditionnelles fait que architecture locale ne veut pas dire obligatoirement coût élevé !



- Il est donc nécessaire d'accentuer les différences pour donner un véritable caractère à ces divers quartiers.

- Si l'**homogénéité des matériaux**, couvertures de tuiles et enduits blancs, donne une certaine unité à ces paysages, le bâti ne peut cependant à lui seul, constituer un paysage cohérent.



- Dans les quartiers à parcelles de 300 à 600 m², les annexes et les murs de clôture servent de lien entre les constructions, la végétation s'insinuant entre les murs blancs.



- Les clôtures jouent donc un rôle déterminant dans la constitution des paysages. Ce sont elles qui déterminent l'ambiance des rues de même que la **couleur des menuiseries** en adoptant une palette de tons variés.



- Dans les quartiers à parcelles de 600 m² et plus, les constructions restent au second plan derrière un écran de verdure constitué en premier lieu par la haie de clôture complétée plus tard par les arbres qui dépasseront les toitures.



- À terme, les **arbres plantés dans les jardins** constitueront la **silhouette** de ces nouveaux paysages ; ils peuvent donner une véritable qualité à ces quartiers, à condition de choisir des essences locales adaptées au site (nature du sol, exposition) et en fonction de l'effet attendu (protection contre le vent, abri des regards, ombrage, fraîcheur, couleur...). Les haies libres et variées, des espèces de hauteurs différentes et se colorant au fil des saisons sont à préférer aux essences « de catalogue » des jardins de périphéries de ville.

Il ne suffit pas qu'une plantation soit réalisée avec soin pour être intéressante dans le paysage !

■ LIEUX D'ACTIVITÉS, aujourd'hui images de l'entreprise

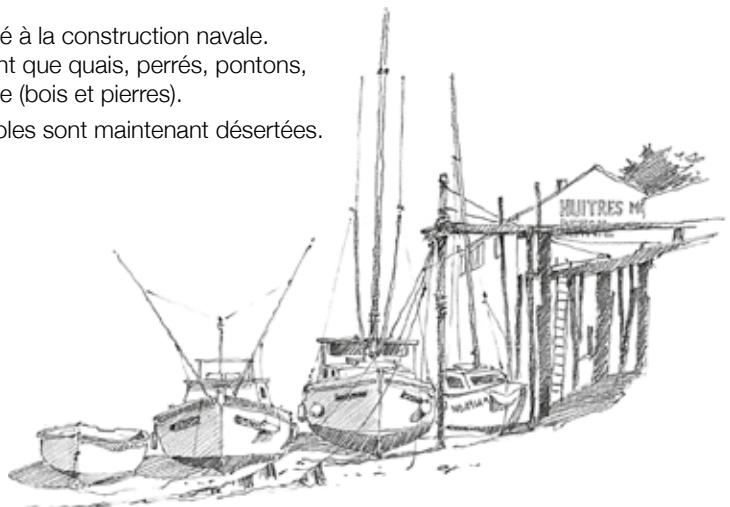
Traditionnellement cantonnés aux abords des ports et des étiers, ils rassemblaient les cabanes ostréicoles, les chantiers de construction navale, les grandes salorges, assemblage pittoresque de bâtiments essentiellement en bois peint au « coaltar ». Ces paysages restent parmi les plus significatifs de l'île et continuent à vivre, tout en gardant leur caractère.

Aujourd'hui des zones d'activités importantes se sont établies dans certaines parties du marais ; elles s'imposent dans le paysage et font l'objet d'une controverse esthétique ; ces nouveaux sites, notamment en tant qu'images de l'entreprise, demandent à être particulièrement soignés tout en prenant en compte l'environnement qui les a accueillis.

• Zones d'activités les plus anciennes :

Il s'agit du Boucaud, sur la rive sud du port de Noirmoutier, dédié à la construction navale. La présence de l'eau lui donne un côté pittoresque. Il est important que quais, perrés, pontons, etc... soient maintenus dans leur forme et leurs matériaux d'origine (bois et pierres).

Sur l'étier de l'Arceau, autre zone d'activité, les cabanes ostréicoles sont maintenant désertées.



• Zones ostréicoles et aquacoles :

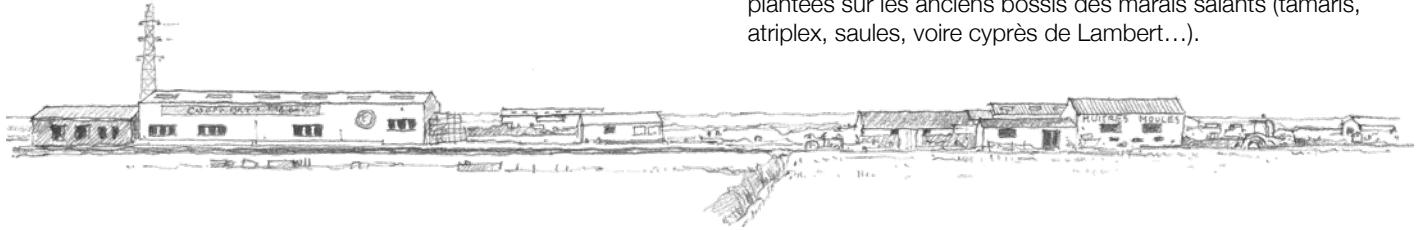
Les bâtiments sont constitués de matériaux économiques, murs de parpaings enduits ou bardages, toiture en tôle... Inutile de singer par une peinture des matériaux plus nobles tels que la tuile, les toitures peuvent rester grises, la qualité des constructions vient de la simplicité des volumes et de leur coloration.



Ces volumes se doivent de rester bas, au loin et apparaître très proches de la ligne d'horizon ; un soubassement noir ou gris peut en réduire la hauteur apparente et accentuer leur horizontalité.

Les façades peuvent être en maçonnerie enduite et blanchie ou réalisées en bardage de bois peint en noir comme les constructions anciennes. Les menuiseries de couleurs vives viennent animer les façades.

La présence de bassins et d'important matériel de travail demanderait à ce qu'ils soient isolés visuellement par des haies plantées sur les anciens bossis des marais salants (tamaris, atriplex, saules, voire cyprès de Lambert...).



• Zones artisanales et commerciales :

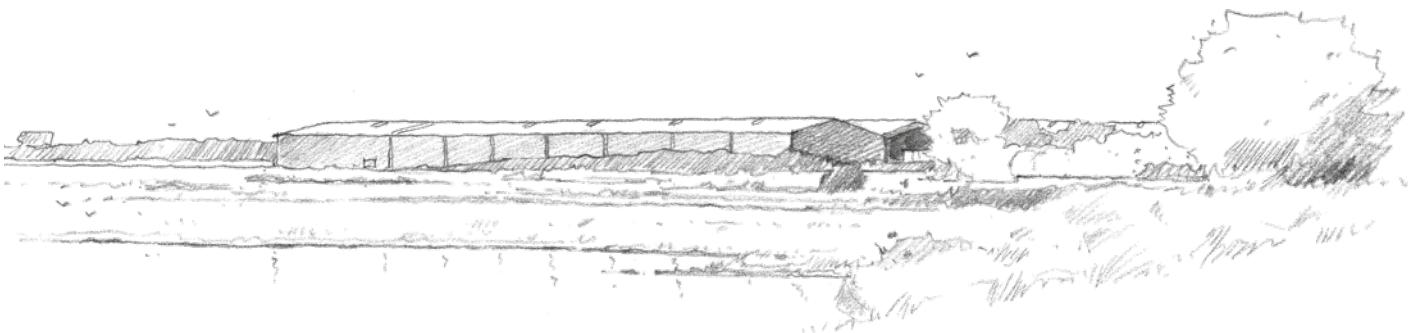
Les constructions sont en majorité constituées de bardages métalliques laqués, à l'image de toutes les zones artisanales contemporaines. Les bâtiments sont par nature assez simples et bas et se doivent de le rester. Ils peuvent prendre du caractère grâce à la coloration, aux clôtures et aux plantations.

La coloration restant dans la gamme du gris clair au noir, permet d'intégrer tant les couleurs des tôles de toiture que celles des anciens bardages noirs. Les couleurs beiges ordinairement utilisées ont l'inconvénient d'accentuer le caractère banal de ces ensembles.

Les clôtures jouent un rôle très important en assurant la liaison avec le paysage ou en les isolant visuellement de l'axe routier par exemple, constituées de haies vives d'épineux pour être dissuasives (églantiers, prunelliers, aubépine monogyne) et en évitant les grillages (sinon de couleur foncée pour se fondre dans la végétation).

Les plantations sont pensées en îlots selon leur fonction : atténuer la hauteur du bâti, masquer les zones de stockage, entourer une zone de parking, apporter couleur et fraîcheur à la zone d'accueil... Elles mèlagent hauteurs variées, feuillage persistant ou non et sont choisies en fonction du sol et de l'exposition :

- tamaris, arroches de mer, pins, poiriers sauvages, cormiers... aux abords des sites de marais et de bord de mer;
- peupliers argentés, saules, chênes verts, ormes résistants... aux abords des plaines agricoles.



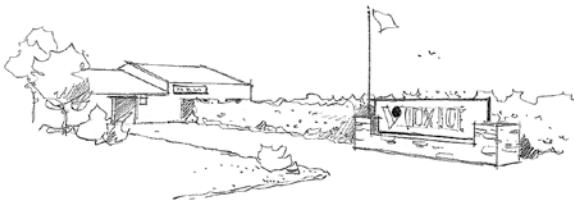
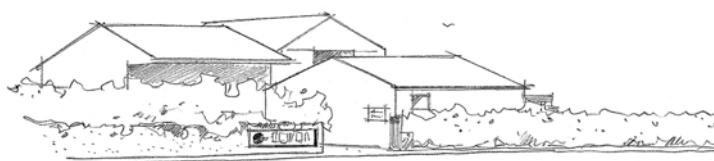
• Les enseignes et la publicité :

Par nature, elles cherchent à s'imposer dans le paysage, annulant ainsi tous les efforts de qualité réalisés par ailleurs.

Il est préférable de les rassembler sous forme de panneaux annonçant l'ensemble d'une zone d'activités. Près des bâtiments elles seront de préférence plus longues que hautes et intégrées dans un muret ou une haie qui assure leur liaison avec le paysage.

La tendance à éléver les enseignes au-dessus des toitures ou à utiliser les toitures elles-mêmes, est évidemment à proscrire, ainsi que l'usage des tubes néon soulignant le volume des constructions.

En revanche ce sont des zones propices à l'installation de panneaux photovoltaïques sur des pans entiers de toiture ou des ombrières de parking.



Pour aller plus loin nous conseillons vivement le « Cahier de prescriptions paysagères et architecturales pour la Gaudinière » consultable sur le site de la Communauté de Communes.

■ LES PORTS, entre tradition et grand large

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, l'île ne comporte qu'un port aménagé, celui de la ville de Noirmoutier, utilisé principalement pour le cabotage et le commerce du blé et du sel. La pêche se pratique de façon très artisanale à partir du rivage et de divers petits sites d'échouage comme le Vieil, le Bonhomme ou le Morin ; à cette époque, la pêche est une activité très secondaire face à l'agriculture et à la récolte du sel.

La première jetée du port de l'Herbaudière est construite vers 1870 pour abriter les bateaux-pilotes de l'entrée de la Loire ; cette jetée va, en réalité, permettre le développement de la pêche à la sardine encouragée par la création des premières conserveries. Après leur fermeture et de difficiles reconversions, la pêche reste aujourd'hui une activité importante.

Le développement de la conchyliculture n'a pas occasionné de véritable création de port ; elle se contente des anciens sites aménagés de plans inclinés permettant l'accès des tracteurs et des « plates » remorquées.

● Le Bonhomme

Créé vers 1850 à l'extrémité de la digue séparant le polder de la Nouvelle Brille de celui de la Tresson, ce port se réduit à une cale de mise à l'eau prolongée par une aire d'échouage. Il tire son caractère du groupement pittoresque des cabanes ostréicoles isolées au milieu d'un paysage complètement dégagé.

L'activité ostréicole de ce port a été confortée par la création du lotissement ostréicole de la Nouvelle Brille.



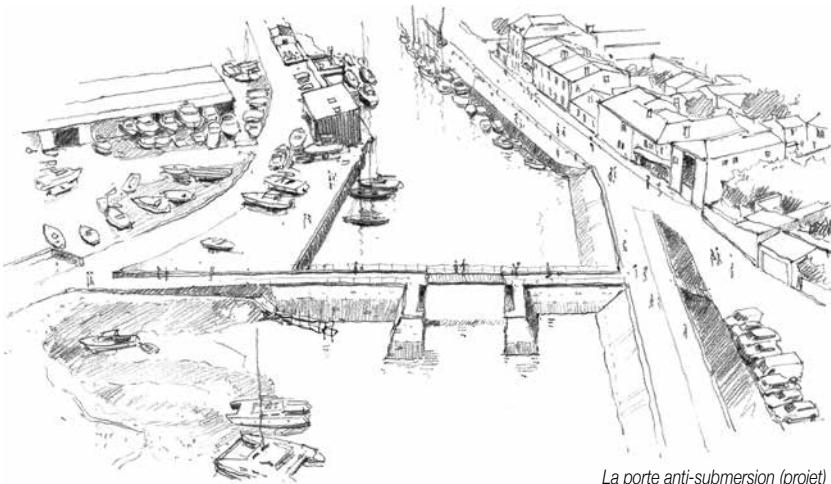
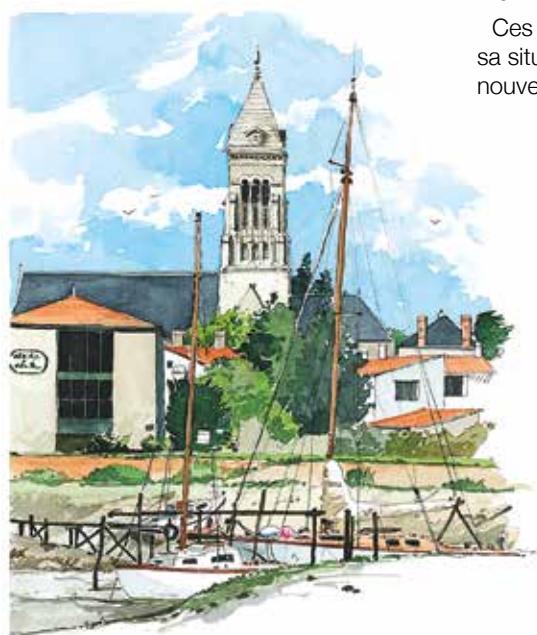
● Le port de Noirmoutier

Le port est installé au cœur de la ville au fond d'une baie naturelle ouverte à l'est ; les aménagements actuels datent du XIX^e siècle : la jetée Jacobsen (1810-12) qui a permis la création de nouveaux marais salants et le halage des gros bateaux qui remontaient le port et une partie des étiers pour charger le sel, la jetée des Ileaux (1813), qui permettait leur atterrissage et la protection de l'avant-port, les quais en 1827, l'écluse en 1834.



Les portes anti-submersion sont une initiative récente face à la montée du niveau de la mer. Leur intégration paysagère soignée a été pensée pour préserver l'attrait de ce port.

Ces beaux ouvrages de pierres, les salorges et les ateliers des charpentiers de marine, sa situation au cœur de la ville... donnent à ce port un fort caractère qui convient bien à sa nouvelle vocation : un port patrimonial perpétuant la mémoire de la marine traditionnelle.



La porte anti-submersion (projet)

• Le Morin

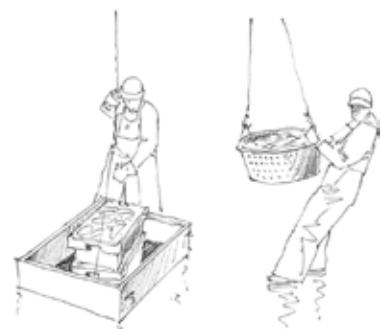
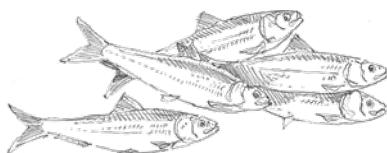
Cent ans de réflexion et dix-huit ans d'études ont été nécessaires pour réaliser la première tranche de ce port ! Son exposition aux grandes houles d'ouest a nécessité la réalisation d'une digue brise-lame de 500 mètres de longueur pour protéger l'aire d'échouage. Une seconde digue, achevée en 2000 a consacré ce port, voué à la plaisance.

Isolé à l'extrême de la grande plage de la Bosse, il jouxte le paysage sauvage formé par la rencontre entre le cordon dunaire et le marais.



• L'Herbaudière

Ce port est né à la fin du XIX^e siècle avec le développement des conserveries et de la pêche à la sardine. De port d'échouage, il est devenu port en eau profonde en 1976 peu de temps après le creusement du port de plaisance en 1973. Il s'est adapté aux évolutions de la pêche et possède maintenant une criée et une zone artisanale orientée vers les activités maritimes, ce qui lui donne un caractère de port moderne et animé.





RESTAURER CONSTRUIRE AGRANDIR Fiches thématiques

■ Avant tous travaux, il est nécessaire de bien comprendre les caractéristiques du paysage dans lequel nous intervenons.

La première partie de ce document insiste sur la notion de paysage global dans lequel les constructions ne sont qu'un élément parmi d'autres. Il ne s'agit pas de minimiser l'importance de la qualité du bâti mais de la replacer dans un cadre plus vaste qui invite chacun à réfléchir autant sur la clôture, les plantations de son terrain que sur la construction proprement dite. Rappelons-nous que chacun est acteur de l'élaboration du paysage dès lors qu'il modifie ne serait-ce qu'un détail visible par tous !

■ À propos de l'architecture noirmoutrine.

Les fiches de travaux qui suivent peuvent apparaître comme restrictives face à la variété admise des premières constructions balnéaires ou même de certaines maisons bougeoises anciennes. Sur ce point les communes de l'île ont pris depuis longtemps une position claire et motivée : la principale richesse de l'île est son paysage ; celui-ci s'est constitué lentement dans un cadre économique et culturel relativement stable ; or depuis la construction du pont et de la 4 voies tout s'est accéléré et l'afflux de nouveaux résidents a multiplié à l'extrême les références en matière d'habitat et d'architecture avec un risque de banalisation du bâti local.

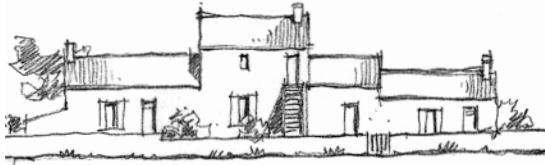
Conscients de la situation, des professionnels et des élus ont voulu promouvoir une architecture noirmoutrine imprégnée de références anciennes mais adaptée aux modes de vie modernes ; le succès des premières réalisations dû au talent de Philibert Dupont et des artisans de l'île, a permis aux communes d'adopter cette architecture comme modèle de référence dans le cadre des premiers règlements d'urbanisme. Cela ne veut pas dire que toute évolution est désormais impossible, mais il est très souhaitable qu'elle se fasse en cohérence avec cette ligne de conduite.

Pour cela il est nécessaire en premier lieu de préserver le caractère des constructions anciennes.



■ ANCIENNES MAISONS NOIRMOUTRINES, simples et pittoresques

Ces constructions souvent modestes se sont adaptées lentement au climat et aux matériaux disponibles ainsi qu'aux besoins des habitants. Cette architecture simple, économique mais élégante et pittoresque, sert maintenant de référence pour les constructions d'habitations contemporaines ; elle perpétue un des caractères spécifiques de l'île.

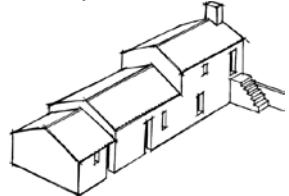
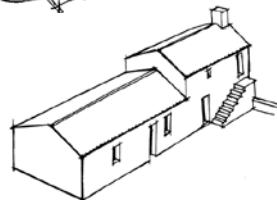
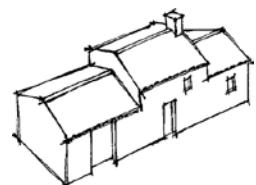
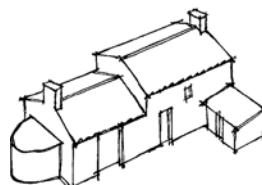


■ Constructions à caractère rural :

Habitation et lieu de travail des agriculteurs ou d'agriculteurs-pêcheurs, en général, rassemblées en villages ou hameaux entre la mer et le territoire agricole :

La construction est un assemblage d'éléments de base selon une ligne est-ouest;

- la salle, pièce principale éventuellement complétée d'une ou plusieurs chambres (en rez-de-chaussée ou étage);
- l'écurie ou l'étable;
- diverses dépendances, parfois sur deux niveaux formant cave et grenier;
- un four, le plus souvent en arrière du foyer de la salle, mais parfois dans une « boulangerie » (fournil) indépendante avec son propre conduit.



ÉLÉMENTS DE DATATION

Les dispositions générales de ces constructions restent assez stables depuis plusieurs siècles.

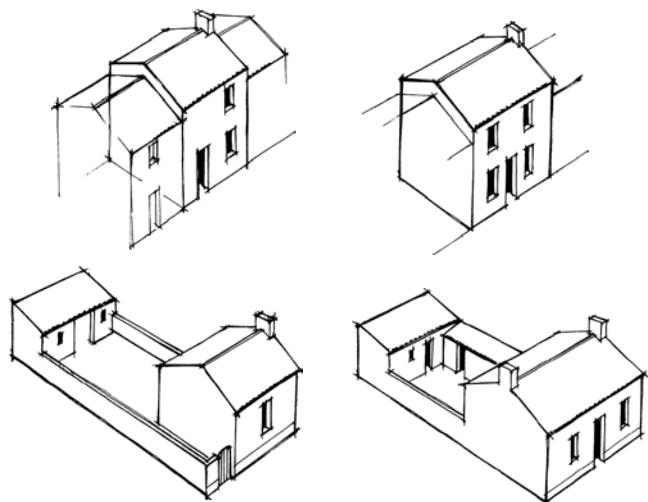
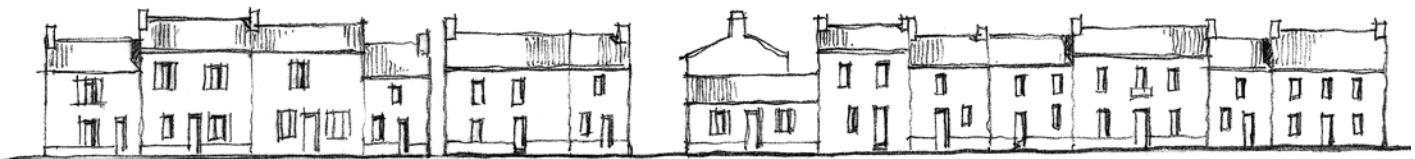
La plupart de celles visibles aujourd'hui datent de la fin du XIX^e siècle ou du début du XX^e. Avant cette période beaucoup de maisons étaient encore couvertes de « Bourre » ou de « Rouche » et ne sont pas parvenues jusqu'à nous.

La nature des ouvertures peut permettre de dater certains corps de bâtiment :



Les « portes à trois pierres » semblent apparaître vers le début XVII^e siècle (certaines sont datées) mais elles restent encore en vogue au début du XIX^e.

Les ouvertures à linteau droit et encadrement témoignent des constructions de la fin du XIX^e.



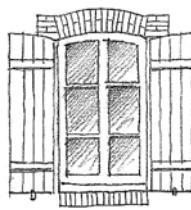
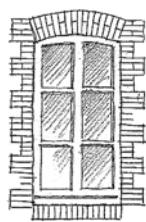
■ Constructions à caractère urbain :

Habitations de commerçants, d'artisans, de marins... rassemblées dans les bourgs.

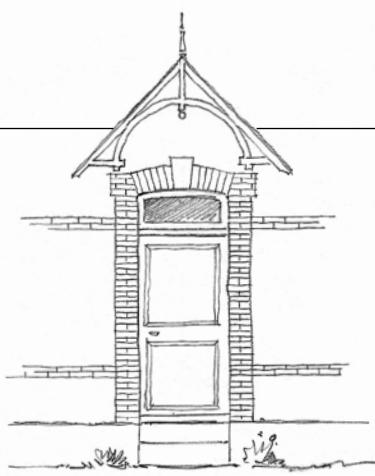
Construites sur des parcelles mitoyennes le long des rues et venelles, leurs façades sont souvent plus étroites que celles des maisons rurales isolées. En revanche, ces maisons ont souvent une épaisseur plus grande, correspondant à deux pièces.

La façade arrière ouvre sur une cour où donnent des dépendances diverses ; parfois un passage permet d'y accéder directement à partir de la rue.

Les constructions les plus grandes sont distribuées par un couloir central ; elles ont, parfois, une façade symétrique comme les maisons bourgeoises ; cette dernière disposition se diffuse principalement au début du XX^e siècle.



Au début du XX^e siècle la brique industrielle est utilisée pour les encadrements de baies ; le linteau est alors légèrement arqué ; la brique est parfois enduite, attention à ne pas confondre ces ouvertures avec celles utilisées au XVII^e siècle sur les maisons bourgeoises.

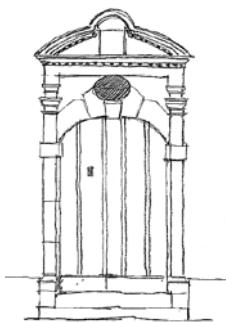


Les constructions populaires du début du XX^e siècle empruntent aussi quelques détails aux « chalets » des vacanciers : débords de toiture, éléments de décor...

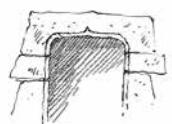
■ MAISONS BOURGEOISES ET BALNÉAIRES, une mixité réussie

Tandis que les constructions populaires restent très attachées au site, aux matériaux et aux coutumes, les constructions publiques, les maisons des grands négociants, des hommes de loi... puis des estivants témoignent de cultures et de mouvements architecturaux extérieurs à l'île. Ces grandes maisons font appel à des matériaux importés, en particulier à l'ardoise puis à la tuile mécanique pour les toitures.

■ **Constructions d'origine médiévale et renaissance** ; elles sont peu nombreuses et toutes rassemblées dans la ville de Noirmoutier.



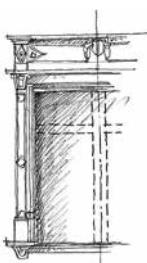
Porte d'entrée début XVIII^e



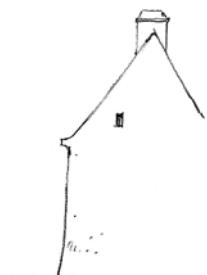
Linteaux à accolade



Encadrement de fenêtre chanfreiné



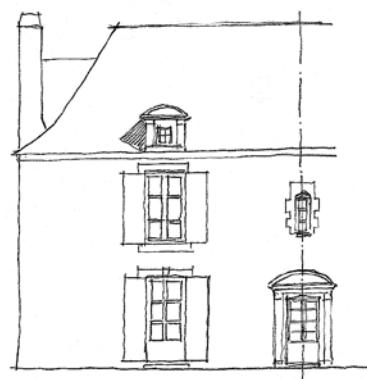
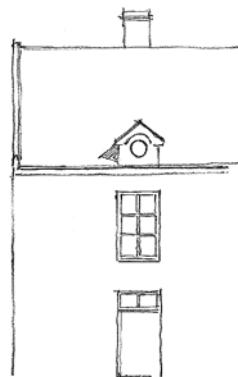
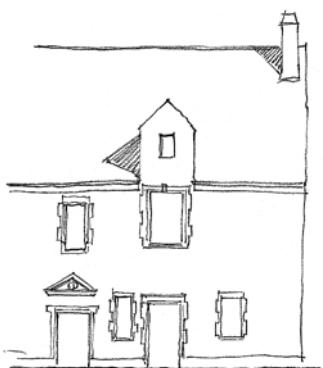
Fenêtre large anciennement divisée par un meneau et une traverse



Toiture à forte pente en ardoise



Escalier à vis



■ **Constructions à travées régulières des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles** ; la forme des ouvertures et des moulures évolue tandis que la structure générale reste assez stable.



Linteau en arc segmentaire utilisé surtout à la fin du XVIII^e siècle



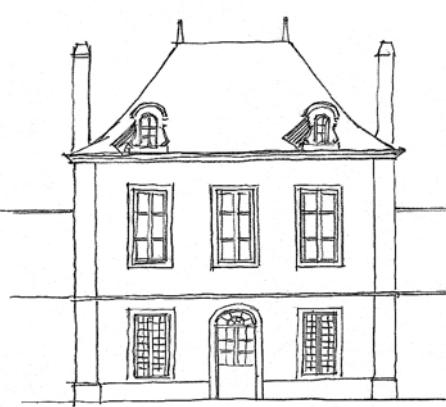
Linteau droit, courant aux XVII^e et XIX^e siècles



Anse de panier



Certaines grandes demeures restent couvertes en tuiles canal.



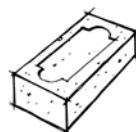


Toitures imbriquées à forte pente en ardoise ou tuiles mécaniques

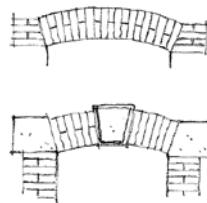


Dans les années 1920 à 1940, les villas s'inspirent volontiers de styles régionaux : basque provençal et bientôt noirmoutrin.

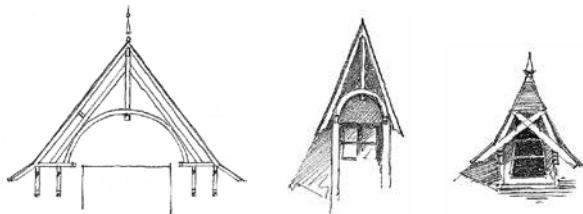
■ À partir de la fin du XIX^e siècle, les constructions utilisent souvent la brique et la tuile mécanique.



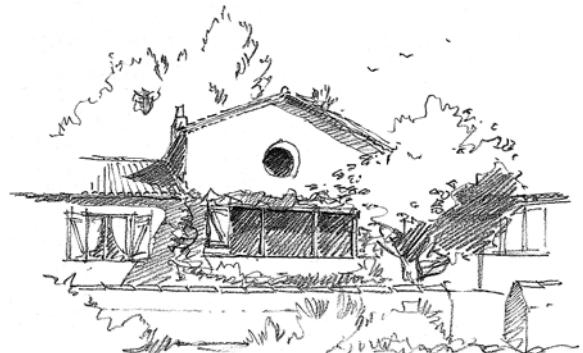
Brique industrielle



■ Les estivants amènent de nouveaux types architecturaux. Ces maisons, d'inspiration régionale, sont souvent choisies sur catalogue ! Elles se caractérisent par des volumes plus complexes, un jeu de couleur entre la pierre (utilisée en moellons apparents) et la brique...



Importants débords de toiture avec charpente ouvragee



Aujourd'hui encore, le Bois de la Chaise est un espace ouvert à une architecture diversifiée où le style noirmoutrin n'est pas vraiment recherché. On retiendra notamment le style balnéaire pour la compacité de la zone habitable et de larges zones externes de terrasses sur le jardin.

L'unité de style passe principalement par le choix des matériaux (brique, pierre et bois) notamment pour l'architecture du toit.

En cas d'agrandissement, on reprendra au maximum ces matériaux et les détails qui font l'originalité de ces constructions (bow-window, détails de toiture...).

■ IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS, organiser un terrain au mieux

Chacun rêve d'une maison au milieu d'un terrain, mais est-ce bien raisonnable lorsque le terrain fait moins de 600 m² ? Ne faut-il pas mieux réfléchir en fonction du soleil, de l'intimité, de l'accès, du stationnement, du fil à linge, des plantations et des constructions voisines... mais aussi du terrain : sa forme, sa pente, la nature du sol. Chaque situation est particulière ! Considérer l'environnement et l'intégration dans le paysage avant la maison elle-même est toujours un bon choix.

RAPPEL HISTORIQUE

Les portraits de paysage, développés dans la première partie de ce document, montrent les principaux types d'implantations :

- dans les quartiers denses, les constructions prolongées par les murs s'implantent en limite des parcelles, elles font écran entre la voie et le jardin ;
- dans les anciens quartiers d'habitation, les constructions présentent toujours leur façade la plus ouverte au sud ; cette orientation privilégiée est encore très perceptible, elle donne un certain ordre et un fort caractère aux anciens villages et quartiers. Ce type d'implantation doit évidemment être poursuivi partout où il existe ;
- les premières villas, construites sur de vastes terrains introduisent la mode du pavillon au milieu de son parc, les quatre façades étant presque également décorées et percées de fenêtres ; les distances de vue avec la voie et entre les constructions permettent de préserver l'intimité de chacun.

■ Adapter l'implantation à l'environnement bâti et végétal

Dans les quartiers anciens, il est important de poursuivre les modes d'implantation traditionnels. Les faîtages des volumes principaux doivent suivre la direction dominante (en général est-ouest, mais parallèles à la voie dans les quartiers les plus denses) et leurs façades doivent respecter les alignements ou retraits du voisinage. Seuls, les volumes secondaires peuvent s'implanter plus librement.

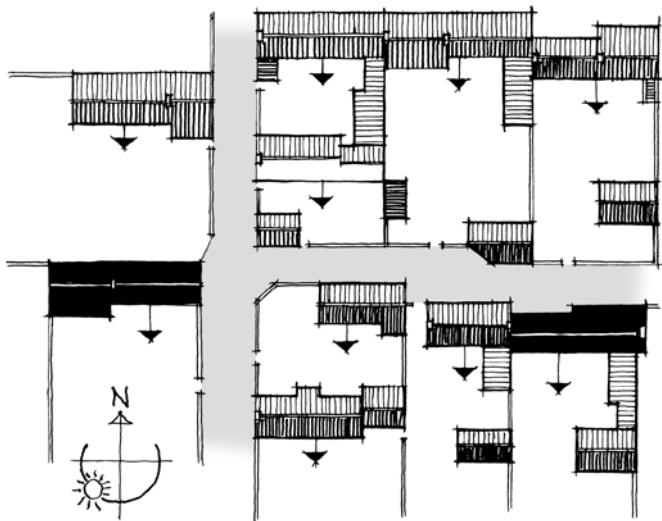
Il convient évidemment de préserver et utiliser au mieux les arbres et arbustes existants et de maintenir les fossés s'il y en a : ils font partie de tout un réseau d'évacuation du pluvial vers la mer. De même on limitera l'imperméabilisation du sol au maximum, notamment pour les allées, les terrasses et les cours, sachant combien cette évacuation pose problème pour un territoire en cuvette et sous le niveau de la mer...

■ Adapter l'implantation au soleil, au vent et au vis-à-vis

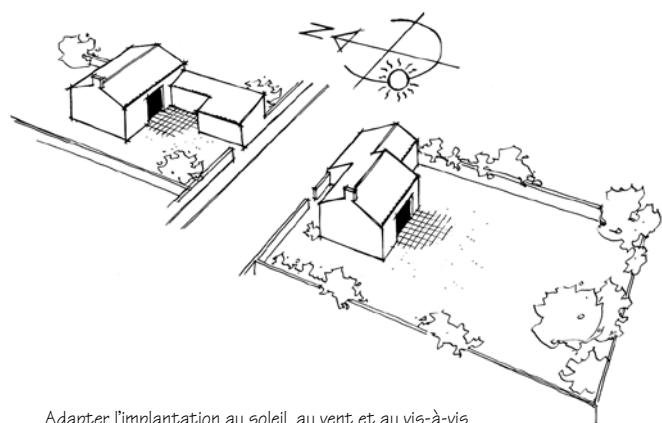
Dans les quartiers neufs, il convient surtout de réfléchir à l'ensoleillement et à l'intimité des façades. Pour cela les principes anciens d'implantation restent souvent encore les meilleurs.

Penser à l'évolution : à un agrandissement possible, à l'implantation d'annexes.

Il convient aussi de prévoir, avant la construction, l'emplacement du ou des arbres et le rôle qu'ils auront : ombrage, protection contre le vent, élément du coin détente, mise en valeur de la façade... Cela évitera d'être empêché par une canalisation, une cuve enterrée ou autre et permet de réfléchir aux espaces de vie extérieurs.



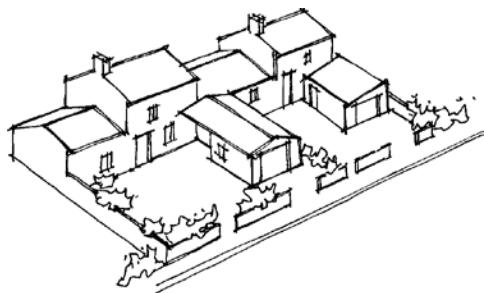
Adapter l'implantation à l'environnement bâti et végétal



Adapter l'implantation au soleil, au vent et au vis-à-vis



On cherchera un stationnement discret pour la voiture et ombragé l'été.

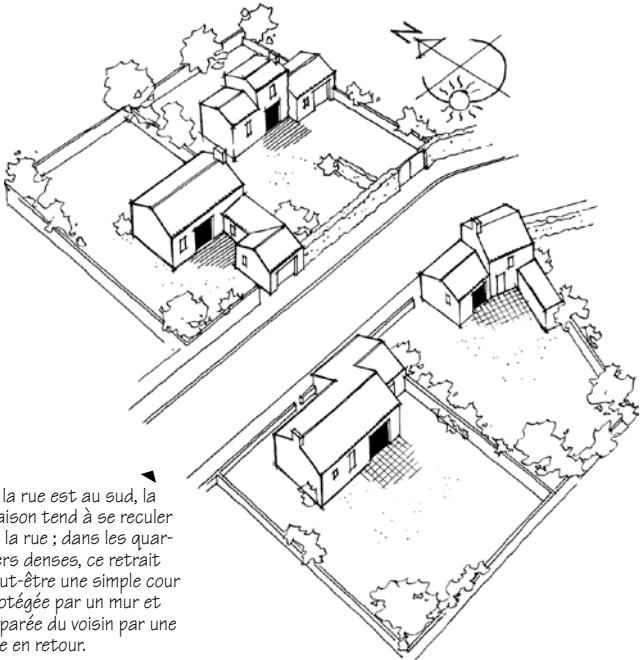


Je suis mieux séparé de mon voisin si je m'adosse contre lui que si j'ouvre des fenêtres à 3 mètres de la clôture mitoyenne.

Une aile en retour peut, à la fois, abriter une terrasse du vent, capter les rayons du soleil, préserver l'intimité.

Il vaut mieux laisser 6 mètres d'un côté (vers le soleil) que 3 des deux côtés.

La séparation peut être renforcée par l'interposition d'un garage.



Si la rue est au sud, la maison tend à se reculer de la rue ; dans les quartiers denses, ce retrait peut-être une simple cour protégée par un mur et séparée du voisin par une aile en retour.

Si la rue est au nord, dans les zones denses, l'implantation en limite de rue permet de dégager le maximum de terrain au sud. La façade reste peu ouverte, elle est enrichie par de bonnes proportions, un soubassement, une plante grimpante, éventuellement un muret et quelques plantations.

■ Utiliser les possibilités autorisées par les règlements concernant l'implantation en limite de terrain

Si l'implantation au milieu d'un grand terrain pouvait s'avérer valable, sur un terrain de moins de 600 m² cette disposition constitue un gaspillage de terrain néfaste tant pour le propriétaire dont le jardin paraîtra très petit, que pour ses voisins qui devront subir les vues des façades orientées vers eux. On profite mieux de son terrain et celui-ci paraît plus grand si la construction est située en mitoyenneté ou à l'alignement (même partiellement). Comme dans le passé, la construction reste le meilleur écran face à la rue et aux voisins. Si ce n'est pas la maison, ce peut être un bûcher ou un préau qui élève une partie du mur et protège du regard.

On favorisera le côté « village » grâce aux annexes, à l'espace partagé devant, l'espace plus intime étant derrière.

■ Le stationnement des voitures

Dans toutes les zones, il doit être assuré sur la parcelle ; il s'interpose le plus souvent entre façade et rue, constituant un premier plan des plus disgracieux. Lorsqu'il est directement ouvert sur la voie, la voirie publique semble se prolonger à l'intérieur des parcelles. Le paysage est ainsi éventré au profit de la voiture ! Comment éviter cela ? La solution la plus simple est de les cacher derrière une porte de garage ou un portail opaque ; à défaut, il faut chercher à rendre le stationnement le plus discret possible : stationnement derrière un mur, une haie, sous un abri ou sous un arbre, tel un mûrier platane (stérile !)...

■ L'aménagement concerté

À densifier sans cohérence, on risque de perdre la perspective et la vue d'ensemble, donc le caractère d'un quartier. Quand il est possible, l'aménagement concerté permet d'envisager des espaces communs : petit parking collectif ombragé, espace pour les enfants, local à poubelles, plantations... Un plan de masse global, doublé d'un règlement, donne une unité et un caractère à un nouveau quartier, d'autant plus si les voies ne sont pas toutes rectilignes et convergent vers une petite place aménagée !

On peut aussi s'interroger sur le fait qu'une rue est accueillante ou non et donne envie aux piétons de l'emprunter...

PRINCIPALES ERREURS À ÉVITER

- Implantation au milieu du terrain ; si elle peut être valable (et même imposée) sur un grand terrain, sur un terrain ordinaire (moins de 600 m²), cette disposition constitue un gaspillage de terrain néfaste tant pour le propriétaire dont le jardin paraîtra très petit, que pour ses voisins qui devront subir les vues des façades orientées vers eux.

- Fenêtres en étage orientées vers le voisin, cette erreur est souvent le résultat de la précédente. Les marges de recul de 3 mètres permettent la création d'ouvertures, mais celles-ci donnent directement sur la parcelle voisine surtout si elles sont à l'étage.

- Stationnement directement ouvert sur la voie, la voirie publique semble se prolonger à l'intérieur des parcelles, le paysage est ainsi éventré au profit de la voiture.

■ RÉNOVATION, préserver le caractère local

■ MAISONS TRADITIONNELLES

La rénovation va être amenée à prendre une place de plus en plus importante dans les temps à venir du fait de terrains à bâtir de plus en plus rares. Voyons les conditions d'une rénovation réussie.

Chaque construction est le reflet d'un savoir-faire artisanal, d'une culture mais aussi d'un usage. Une restauration sera d'autant plus réussie qu'elle révélera mieux son origine ; avant tous travaux il est donc important de bien comprendre l'histoire des bâtiments concernés. Pour cela il est utile de se référer aux pages précédentes.



■ Maisons traditionnelles : garder ou révéler la mémoire de l'usage ancien

La situation, la disposition des volumes, la distribution des pièces témoignent toujours d'une fonction particulière ; elles donnent à la construction son caractère et son sens dans le paysage.

Le pittoresque tient en particulier aux modestes éléments d'accompagnement des constructions principales : les puits, les fours à pain, les escaliers extérieurs, les soues à cochon, les poulaillers et tout particulièrement les murets. Ils constituent un enrichissement à conserver absolument !

Perpétuer les techniques et les détails d'origine

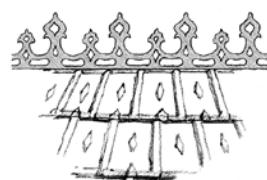
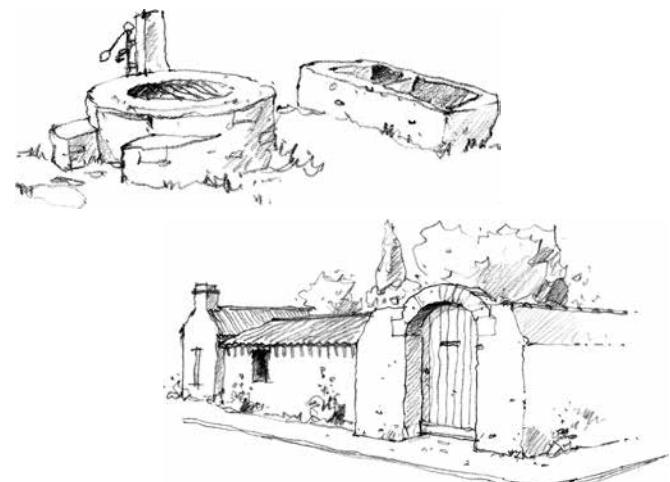
Certaines constructions ont malheureusement été complètement détériorées, au sens technique comme au sens esthétique, par des restaurations faites pourtant avec beaucoup de bonne volonté. Sous prétexte d'économie et surtout d'évolution des techniques nous avons souvent mis à mal notre propre patrimoine :

- les enduits de ciment ont remplacé les anciens enduits de chaux entraînant trop souvent une aggravation notoire des problèmes d'humidité;
- les doublages modernes peuvent amener le même type de problèmes, de plus ils détruisent souvent la qualité de l'espace intérieur (en particulier au niveau des embrasures de fenêtre), beaucoup de détails de façade ont déjà été simplifiés voire supprimés par les ravalements (encadrements de baies, corniches, soubassements...) et par les remplacements de menuiseries.

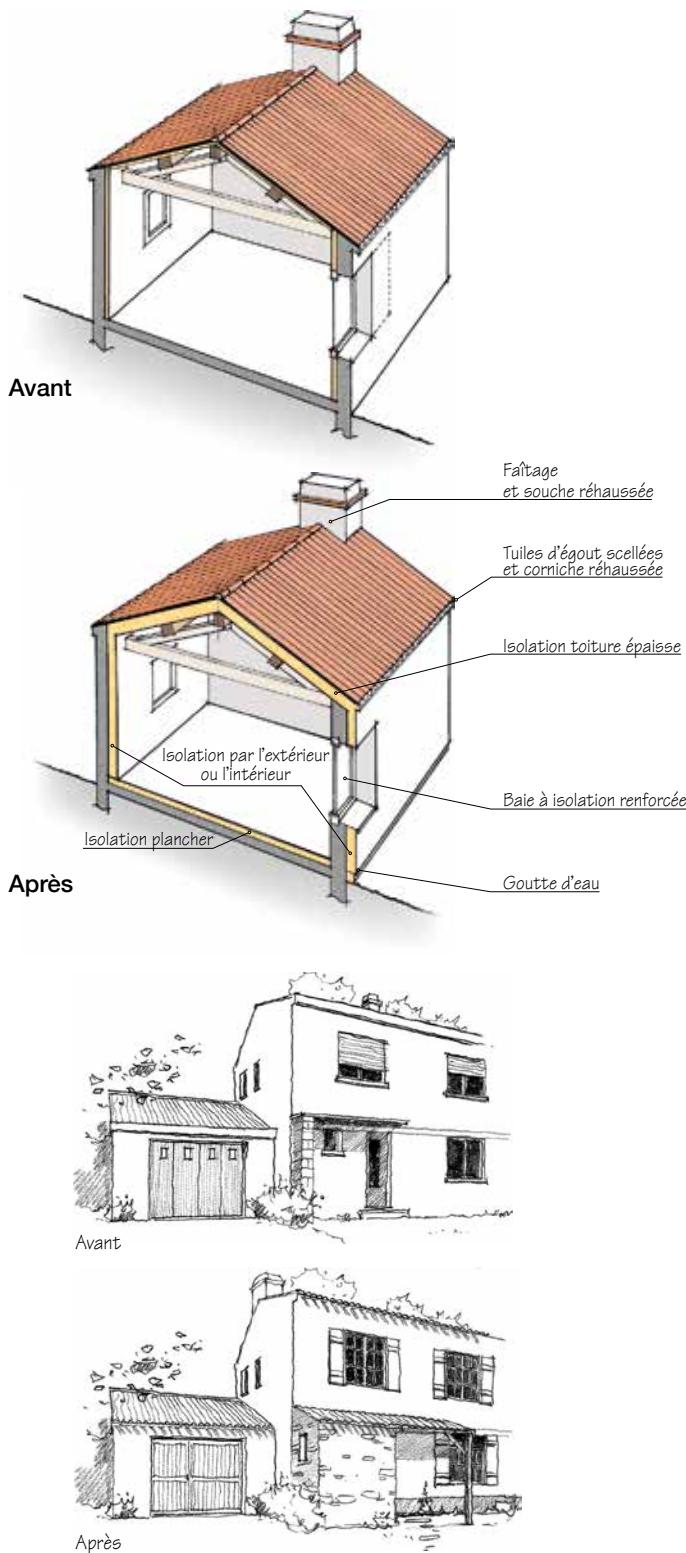
Par exemple, les toitures en tuiles losangées et leur frise sont des témoins d'une époque. À ce titre elles méritent d'être conservées.

À noter que les corniches, en cas d'isolation de toiture se doivent d'être déposées et remontées plus haut pour garder leur proportion.

Les fiches qui suivent rappellent les principaux détails des constructions noirmoutrines.



■ RÉHABILITATION DES MAISONS DE DERNIÈRE GÉNÉRATION



■ Réhabilitation des maisons de dernière génération

Aujourd’hui, les projets de restauration concernent souvent des maisons beaucoup plus récentes de la première vague de construction « moderne » construites en parpaings de ciment et couvertes de divers types de tuiles industrielles. Ces constructions mal isolées nécessitent toutes une rénovation importante. Des travaux qui doivent pouvoir s’accompagner d’une « restauration esthétique » portant principalement sur la proportion des ouvertures et les détails de toiture.

■ Les principales améliorations esthétiques concernent :

- Modification de la proportion des ouvertures et de leurs dimensions. Les ouvertures de l’époque étaient de proportion souvent presque carrée. En totale rupture avec les ouvertures traditionnelles plus hautes que larges. Il est assez facile de réduire les largeurs, un peu plus difficile d’augmenter leur hauteur mais c’est bien la diminution de hauteur d’allège qui permettra de changer l’ambiance des pièces à vivre en ouvrant de meilleures vues sur l’extérieur en position assise;
- Amélioration des détails de couverture : cela passe principalement par l’adoption de la tuile tige de botte qui entraîne avec elle tous les détails de pose réalisée par le maçon. Les pentes de toiture sont en général assez compatibles.

Suppression des éléments maçonnés proéminents : appuis de fenêtre, avancée de toiture...

Si c'est l'isolation par l'extérieur qui est choisie (on choisira évidemment l'enduit plutôt que le bardage), elle va modifier l'aspect extérieur de la maison qu'il va falloir redessiner avec soin. Rénover suppose souvent de reprendre l'écriture de la maison, tant extérieure qu'intérieure;

• Lorsque les maisons présentent des toitures avec croupes et volumes imbriqués, la situation est plus compliquée sans une véritable démolition de certains éléments ; mieux vaut alors conserver la volumétrie d'origine et compter sur la végétation pour isoler la maison de ses voisines. Si une maison est trop éloignée du style noirmoutrin, mieux vaut lui garder, voir accentuer son style propre.

Il pourra, dans certains cas, être nécessaire d'envisager une démolition totale de la construction d'origine qui donne une plus grande liberté de conception pour la nouvelle maison, en améliorant le confort et l'isolation ainsi que l'esthétique et en respectant les règles du PPRL là où c'est nécessaire. Cela s'avère même souvent être la solution la plus économique.

■ LES NOUVEAUX DÉFIS, s'adapter encore et toujours

En dépit de l'augmentation considérable du nombre de constructions, les observateurs extérieurs s'accordent à penser qu'il existe une identité de l'architecture noirmoutrine. L'enjeu est qu'elle survive aux nouveaux défis qui l'attendent et qui sont le fait d'un territoire fragile et limité dans l'espace mais aussi de contraintes réglementaires de plus en plus strictes. Ce sont principalement :

- la densification accrue autorisée par les nouvelles règles d'urbanisme;
- le renforcement des normes d'économie d'énergie et le développement des capteurs d'énergie solaire;
- la prévention des risques littoraux et notamment l'élévation du niveau de la mer.



■ **La densification** n'est pas en soi contradictoire avec l'identité noirmoutrine ; les divers centres-bourgs et opérations groupées récentes en témoignent. Elle va dans le sens du renforcement des économies d'énergie en obligeant au regroupement des constructions.

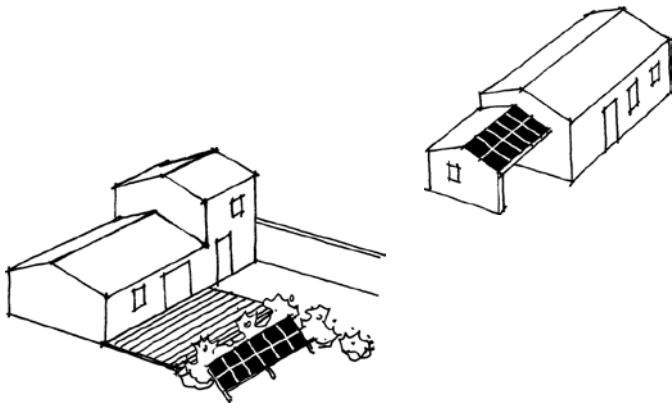
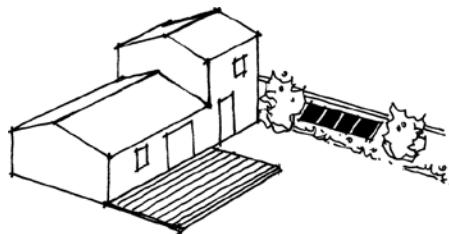
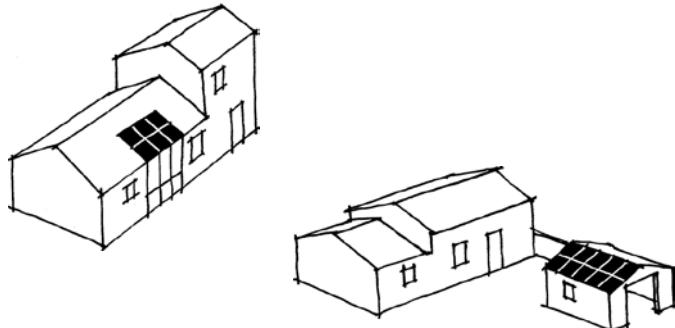
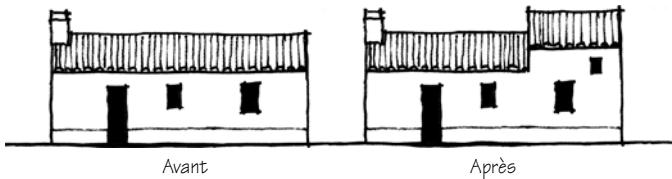
On exploitera d'abord au mieux l'orientation face au soleil en respectant des normes d'intimité raisonnables et en respectant le droit au soleil de son voisin. La mitoyenneté reste souvent le meilleur moyen de préserver l'intimité de chacun et un très bon moyen d'économie d'énergie.

Néanmoins la densification est à considérer quartier par quartier avec présente à l'esprit la notion de « bien vivre ensemble ». Même en centre-bourg il convient de maintenir une certaine respiration : les murs cachant une maison en retrait sont à conserver, ils évitent une succession de façades sur rue. D'autre part il est utile de garder le plus possible d'espaces plantés, même modestes, pour garantir la qualité des paysages urbains et faciliter l'évacuation des eaux de pluie.

■ Prévention des risques littoraux

Une conséquence est l'élévation des rez-de-chaussée pour compenser les risques de submersion.

Jusqu'à quelques dizaines de centimètres diverses solutions sont envisageables : terrasses en bois entourées de plantations, marches d'accès à la porte d'entrée masquées par un muret, porte d'entrée non visible de la rue... Au-delà il sera difficile que les constructions respectent l'esprit des maisons noirmoutrines d'aujourd'hui et là encore, on peut compter sur la créativité de nos professionnels pour trouver des solutions au cas par cas qui sauront prolonger l'histoire tout en s'adaptant aux nouvelles contraintes.



Néanmoins certaines solutions devraient pouvoir être envisagées notamment les maisons sur pilotis qui présentent certains avantages par rapport aux précédentes :

- des fondations allégées en matériaux donc en coût;
- une emprise au sol limitée donc une imperméabilisation du sol réduite;
- une forme allégée également;
- une ossature bois donc une empreinte énergétique moindre;
- pas d'humidité remontant du sol;
- une esthétique qui peut tout à fait s'adapter au style noirmoutrin et nous pouvons faire confiance en cela à nos professionnels qui sauront trouver des solutions techniques pour que les cinq critères soient respectés.

Pour les constructions existantes, des dispositifs d'accès aux étages seront mis en place avec discrétion conformément au règlement du Plan de Prévention des Risques Littoraux.

■ Une gestion économe de l'énergie

Les nouvelles épaisseurs d'isolation permettent de renouer avec l'aspect des constructions anciennes en pierre dont l'épaisseur des murs était de 50 à 60 cm (voire 70) ; avec des embrasures profondes qui donnaient un fort caractère aux espaces intérieurs grâce à la réflexion de la lumière. On veillera à ne pas trop augmenter l'épaisseur des linteaux pour absorber l'isolation des toitures ; un plafond rampant est souvent la solution la plus élégante car elle permet de réduire la hauteur des façades tout en absorbant une épaisseur d'isolation plus importante.

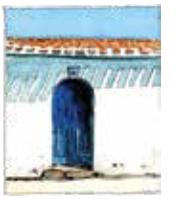
Les appareils type pompe à chaleur nécessitent le plus souvent un appareillage extérieur qui doit être intégré avec discrétion pour en limiter l'impact sonore et visuel.

Panneaux solaires

Ils ne sont pas compatibles aujourd'hui esthétiquement avec les toits en tuiles du fait de leur couleur noire. L'important est qu'ils n'impactent pas le paysage et s'intègrent le plus harmonieusement possible dans la toiture jusqu'à recouvrir un pan de toiture entier ce qui peut être moins choquant. On peut aussi imaginer leur implantation sur des constructions plus basses que le volume principal, voire ailleurs qu'en toiture, sur des implantations en pied de façade, par exemple en liaison avec un aménagement de terrasse, en couverture de verrière, de préau...

Il est souhaitable d'éviter dans tous les cas qu'ils soient visibles depuis l'espace public.

Il convient avant tout que le choix soit fait en fonction des besoins précis de chacun et discuté avec un professionnel, en évitant de faire systématiquement confiance aux démarcheurs.



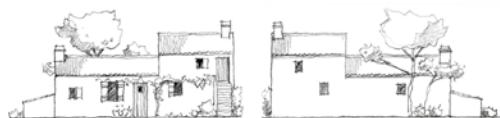
LES CINQ CRITÈRES DE L'IDENTITÉ ARCHITECTURALE NOIRMOUTRINE



■ VOLUMES, « la simplicité »



■ TOITURE ET CHEMINÉE, « la signature »



■ OUVERTURES, « le caractère de la maison »



■ COULEURS ET MATÉRIAUX, « la gaieté traditionnelle »



■ CLÔTURES ET PLANTATIONS, « le trait d'union avec la rue »



■ VOLUMES, la simplicité

Une maison n'est pas plus belle parce qu'elle est plus compliquée ; un volume simple est moins cher à construire, moins cher à chauffer ; un simple décroché suffit à donner un style à une maison de l'île. Il se compliquera peut-être tout naturellement par les extensions futures. Une maison peut gagner à être faite en plusieurs fois ; on peut l'adapter progressivement à ses besoins.

■ VOLUMES

Toutes les constructions anciennes de l'île, même les plus pittoresques se caractérisent par **un volume simple dominant**, en général est-ouest, qui structure le paysage bâti ; l'épaisseur de ce volume est en général faible (6 à 7 mètres).

Les volumes secondaires, généralement pas plus de 3, sont logiquement construits **en prolongement soit des murs, soit des toitures**, plus rarement en recouvrement d'un angle de la construction principale.

- **Les pignons** se doivent de rester simples et presque symétriques. Ils sont nettement moins longs que la façade.

On évitera les pignons à redent, trop dissymétriques ou trop larges.

Ne négligeons pas les pignons, c'est souvent la vue offerte au voisin !

- **Les étages** sont construits à l'aplomb des murs de façade du rez-de-chaussée, selon la logique constructive ; les étages n'occupant pas toute l'épaisseur du volume de rez-de-chaussée sont à bannir.

Leurs proportions doivent être en harmonie avec la longueur de la maison. 1/3 semble bien.

- **Les volumes** s'assemblent parallèlement les uns aux autres ou perpendiculairement (à condition que l'un soit nettement plus haut que l'autre). Les autres dispositions ne sont possibles que si la forme du terrain le justifie.

- **La tuile tige de botte**, posée par le maçon, ne permettait pas de réaliser facilement des rencontres de toitures (noues ou arétiers) ; ainsi, les toitures des volumes secondaires viennent, en général, se buter contre un mur du volume principal, l'étanchéité est alors assurée par un solin de mortier.

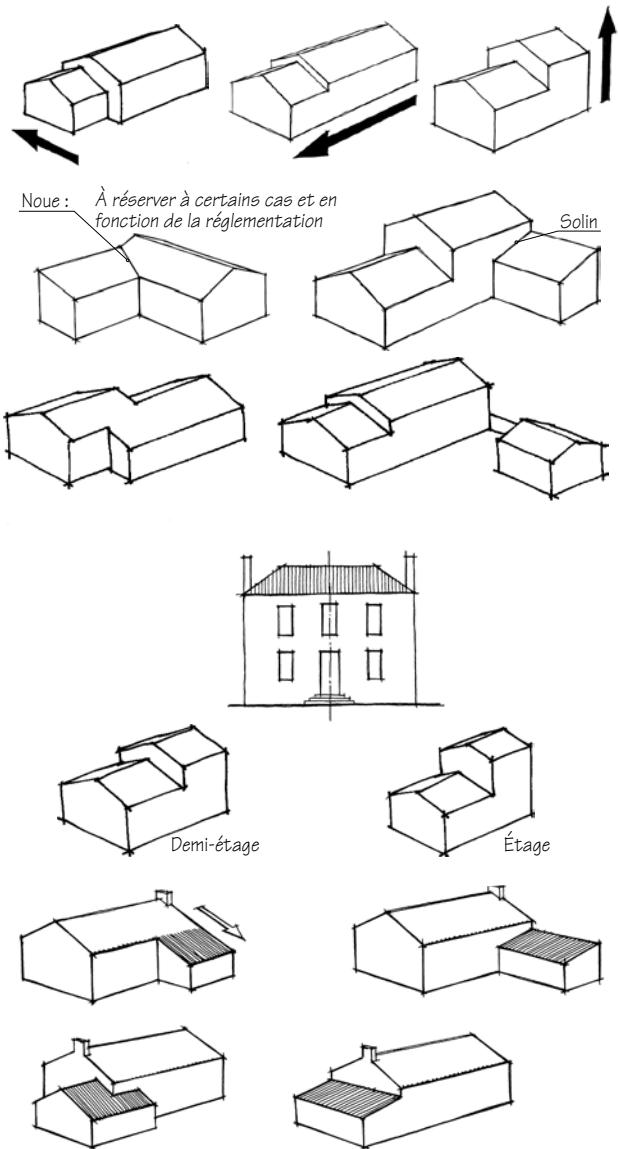
- **Les toitures** à trois et quatre pentes sont assez rares, elles sont réservées aux maisons d'angle des rues principales et aux édifices publics ou maisons bourgeoises (souvent couvertes en ardoises).

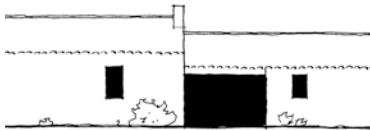
■ EXTENSIONS ET ANNEXES

La solution la plus simple, la plus logique, la plus économique est toujours la meilleure : il s'agit soit de **prolonger les murs**, soit de **prolonger les pans de toiture** comme cela a déjà été décrit pour le volume de base. Les solutions d'**imbrication sur l'angle** sont également possibles mais à limiter.

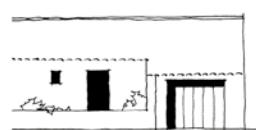
À chaque fois que le règlement d'urbanisme le permet, il ne faut pas hésiter à venir en alignement de la voie ou en mitoyenneté. Un petit bâtiment séparé du corps principal devra toujours **s'adosser à ou se prolonger par un mur de clôture ou une haie**. Pour bien les différencier du bâtiment principal, ils sont de taille modeste et leur hauteur limitée (garages notamment).

Il est néanmoins souhaitable que les agrandissements ne multiplient pas trop le nombre de volumes différents et se contentent de prolonger des volumes existants lorsque cela est possible.

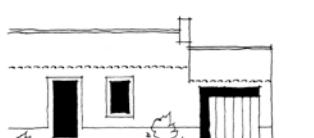




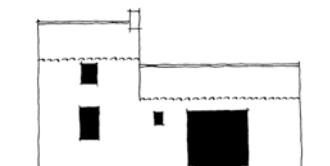
Rupture



Décrochement de façade



Décrochement de toiture



■ MATÉRIAUX DES VOLUMES SECONDAIRES

La solution normale consiste évidemment à reprendre les matériaux de la construction d'origine : enduit blanc et tuiles.

Pour des extensions limitées, il est également possible d'utiliser :

- des maçonneries de pierres apparentes, comme pour les anciennes dépendances agricoles;
- des pans de bois posés à clin, comme pour les annexes ostréicoles ou portuaires.

Pour les belles constructions du début du siècle, les éventuelles extensions devront réutiliser les matériaux mis en œuvre sur le bâtiment d'origine.

■ VÉRANDAS, PRÉAUX, AUVENTS...

● **Les vérandas** sont aujourd'hui à la mode : elles donnent à moindre frais des extensions attrayantes l'hiver et en mi-saison mais rares sont celles qui s'intègrent bien dans l'architecture. Attention à les orienter dans un secteur protégé des rayons du soleil d'été ; le plus raisonnable serait de les orienter au nord comme autrefois les jardins d'hiver.

● **Les préaux et auvents** : ils ne sont souvent qu'un prétexte pour montrer quelques poutres de bois rustiques. Ils sont en général mieux intégrés s'ils ont **une fonction précise** : prolongement d'une cuisine, ou d'une terrasse...

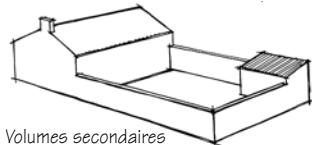
Les vérandas doivent être composées avec le volume principal de la même manière que les annexes ordinaires. La meilleure solution, tant pour l'aspect de l'ensemble que pour la protection du vent et du soleil, consiste à les **imbriquer entre deux volumes de maçonnerie**.

Les détails de réalisation doivent être simples et élégants, sans faux pittoresques :

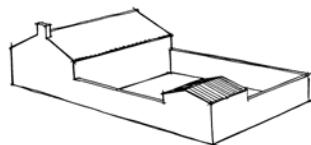
- pour les auvents, inutile d'épauffer les arêtes des poutres ou de rajouter des jambes de forces;
- pour les vérandas, attention à utiliser des sections de menuiserie fines, de couleurs foncées et sans ornementation trop voyante.

Dans tous les cas, les vérandas rapportées sur une façade existante doivent rester discrètes, non visibles de l'espace public.

Les auvents trop petits pourront avantageusement être remplacés par une marquise de verre et serrurerie.



Volumes secondaires



Préaux - Auvents



Marquise

Les auvents trop petits pourront avantageusement être remplacés par une marquise de verre et serrurerie.



■ TOITURES ET CHEMINÉES, la signature

En dehors des quartiers les plus denses où le paysage est constitué essentiellement par la succession des façades, ce sont surtout les toitures qui marquent le paysage au-dessus des clôtures et de la végétation des jardins. Leurs formes, leur matière et la qualité des détails (cheminées, égouts...) sont donc particulièrement importantes. Attention donc de ne pas détériorer une belle toiture par des ouvertures intempestives, des panneaux disgracieux ou une gouttière qui cache le nez des tuiles.

RAPPEL HISTORIQUE

- La toiture est traditionnellement à double pente peu prononcée (28 à 32°).
- Le matériau de base est la tuile de terre cuite canal, dite aussi « tige de botte » ; c'est un matériau simple et astucieux : le même module posé dans un sens ou dans l'autre, est utilisé tant pour les parties courantes que pour les couvrantes ; ce matériau impose sa discipline à toute la toiture et lui donne son caractère. De couleur claire, les nuances restent discrètes.

Cette tuile est le plus souvent posée par le maçon ; elle est, en effet, scellée une par une au mortier de chaux. On parle alors de toiture « pigeonnée »

■ ÉLÉMENTS.

● **La rive** est formée de tuiles scellées en continuité avec l'enduit des pignons ce qui forme une suite d'élégants décrochements en extrémité de chaque tuile ; parfois, elles sont posées en simple recouvrement.

● **L'égout** est essentiellement constitué du débord prononcé des tuiles courantes qui projette l'eau à l'extérieur protégeant façade et volets et forme en lui-même un décor ; ce dernier rang de tuile est souvent soutenu par une rangée de briques ou un léger ressaut de l'enduit (8x8 cm en général), ou pour les constructions les plus élaborées par une petite corniche de pierre ou une « génoise » constituée comme le gâteau, d'une superposition d'éléments, ici des tuiles et des briques.

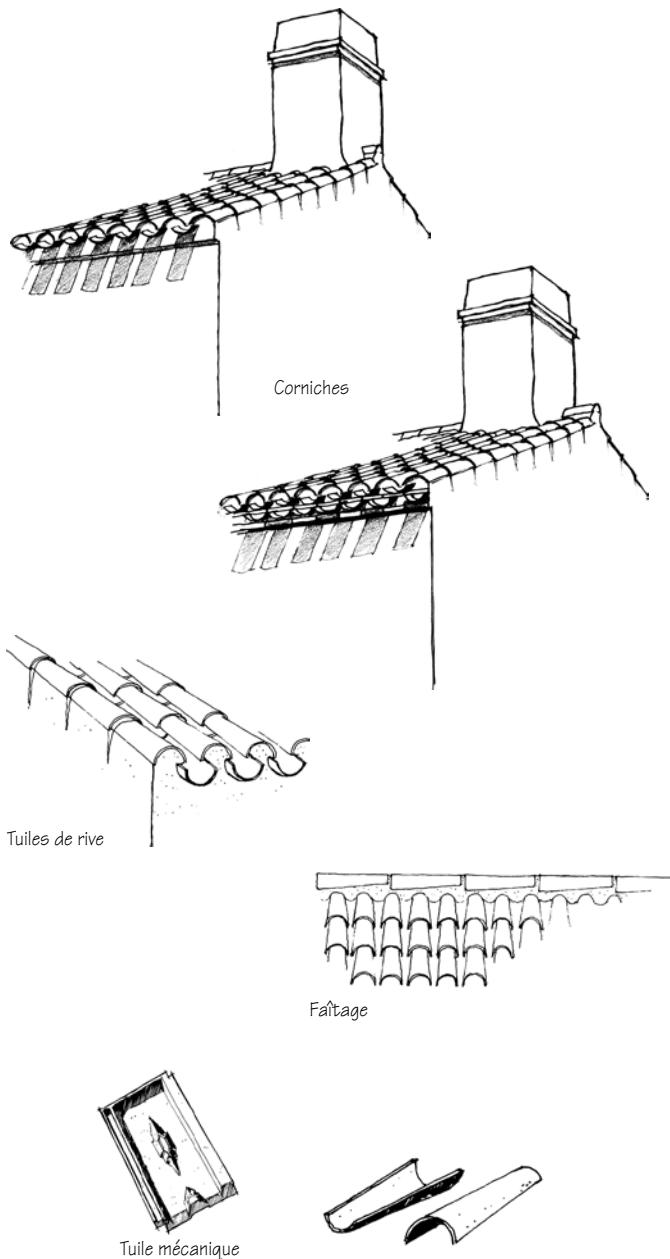
● **Cette corniche** est habituellement réservée au bâtiment principal. Elle est un élément caractéristique du bâti noirmoutrin.

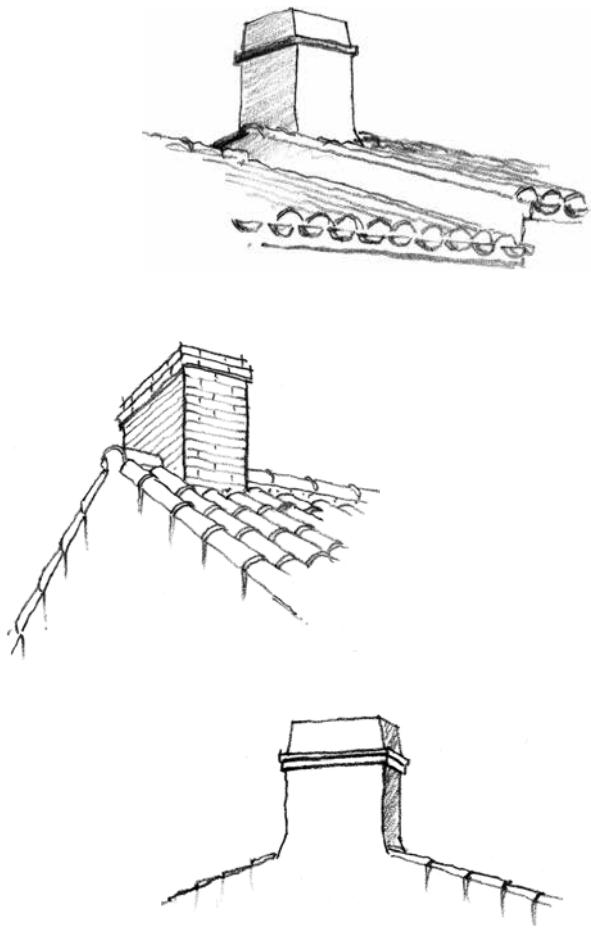
● **La récupération des eaux de pluie** : ce type de rive s'accommode très mal de gouttières qui masquent les abouts de tuile alors que l'eau de pluie tombant librement en bas des façades peut être récupérée par un drainage de graviers et dirigée vers une cuve, une petite mare ou un système d'épandage.

En limite de voie, il peut être nécessaire de récupérer cette eau ; la solution de la gouttière pendante en zinc ronde est alors la plus simple. La dalle nantaise, conçue pour les toits en ardoises est à proscrire en façade dans la mesure où elle masque la finition des tuiles et à n'utiliser qu'en dernier ressort en limite de propriété.

● **Le faîte** est composé des mêmes tuiles posées jointives, sans recouvrement entre elles.

● **D'autres types de tuiles** sont aujourd'hui utilisés et admis par les règlements d'urbanisme pour leur ressemblance avec la tuile canal, ils doivent cependant être utilisés de la même manière que la tuile traditionnelle, respecter l'arrondi et ne pas laisser des plaques de zinc apparentes ce qui gâche le rendu.





À ÉVITER

- Les sorties de tuyau de poêle en milieu de toiture. On les dirigera sous la charpente vers une fausse cheminée située au faîte où elle sera cachée si nécessaire par un extracteur
- Les portions de toiture qui laissent le zinc apparent
- Les gouttières et descentes de couleur noire
- Les tuiles d'égout pas assez débordantes
- La dalle nantaise là où elle n'est pas réglementaire et jamais en façade
- Les gouttières non pendantes qui dénaturent le style
- Les gouttières pendantes en PVC blanc

● Les souches de cheminées

Elles sont anciennement réalisées en briques, aujourd'hui le plus souvent en maçonnerie enduite avec une ou deux bagues en briques.

Dans les maisons isolées ou celles des villages, la cheminée se situait le plus souvent sur le pignon situé à l'est, où elle servait à la fois pour la salle et le four à pain. Une seconde cheminée peut prendre place sur le pignon d'un volume secondaire conséquent.

D'une manière générale, elle prend place, dans le prolongement du pignon, à cheval sur le faîte ou en léger décalage ; elle a pu exceptionnellement être en bas de pente.

Aujourd'hui, l'élégance de la maison dépend encore de la position de la cheminée qui marque souvent le point final de la composition volumétrique : elle doit si possible prolonger un pignon du volume principal et rester à cheval sur le faîte. S'il est nécessaire de la déplacer ailleurs sur le faîte, on utilisera un décroché. Dans tous les cas, la section extérieure de la cheminée doit rappeler l'épaisseur des murs de maçonnerie ancienne dont elles étaient le prolongement : soit 40 à 50 cm d'épaisseur pour une largeur double 80 à 100 cm. Les chapeaux de cheminée, en cas de nécessité, seront le plus discrets possible.

Si un conduit est monté à l'extérieur d'un mur pour créer une nouvelle cheminée, la souche viendra recouvrir le mur comme dans les cas décrits précédemment.

● Les toits plats

Ils n'ont pas leur place ici, de même que les loggias encastrées dans les toitures. De petites toitures plates peuvent cependant être tolérées, en raccord de deux volumes plus hauts pour éviter une noue.

● Les châssis de toiture ou "velux"

Du point de vue esthétique ces percements sont toujours négatifs (par respect pour le patrimoine ancien cette disposition est d'ailleurs interdite dans les deux secteurs patrimoniaux remarquables de l'île).

Elles peuvent se justifier uniquement pour éclairer une pièce aveugle dans le cadre d'un agrandissement. Il est important que ces ouvertures restent discrètes, c'est-à-dire qu'elles soient situées sur les versants les moins vus, dans leur partie basse, de faibles dimensions et intégrées dans la toiture. Dans le cas d'une construction neuve, un châssis de toiture est une erreur de conception ; seuls de très petits châssis au-dessus d'une pièce d'eau ou d'un rangement peuvent se justifier.

■ OUVERTURES, le caractère de la maison

La position et la forme des ouvertures donnent son style à une maison. Elles doivent prendre en compte : l'orientation au soleil, la lumière, l'intimité des pièces qu'elles éclairent ou ventilent, la position du mobilier (en particulier dans les cuisines)... mais aussi, l'aspect extérieur de la façade.

■ OUVERTURES

RAPPEL HISTORIQUE

Depuis le XVII^e siècle, un **type de fenêtre** s'est imposé sur l'île : ouverture à deux battants, de proportion nettement verticale, linteau droit ou légèrement cintré (arc segmenté), volets extérieurs abattants étroits. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les petits carreaux sont de rigueur (les grands vitrages sont difficiles à réaliser), mais à partir du XIX^e ils sont remplacés par de grands carreaux de la largeur de chaque battant. La proportion des ouvertures s'en trouve standardisée, il existe alors deux types d'ouvertures, celles à 6 ou 8 carreaux.

Elles sont complétées par **de petites ouvertures** à un ou quatre petits carreaux et un volet d'un seul côté, ou pas de volet pour les plus petites. Parfois elles sont soulignées par un encadrement de couleur.

■ CARACTÉRISTIQUES NOIRMOUTRINES

- Traditionnellement **les ouvertures sont peu nombreuses et de taille réduite** pour se protéger du froid, de la chaleur et du vent.

● **Les fenêtres sont plus hautes que larges** pour plusieurs raisons concourantes, l'une technique : il était plus facile de réaliser des linteaux de faible portée, l'autre pratique : une fenêtre éclaire d'autant plus profondément dans la pièce qu'elle est plus haute. Chaque battant est à 3 carreaux.

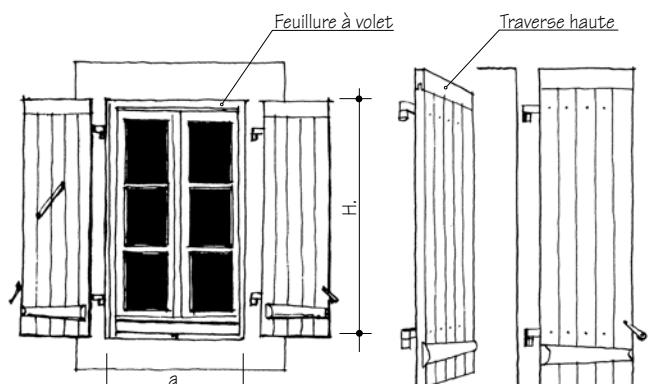
● **Le linteau et l'allège sont le plus réduits possible**, l'allège basse permet de voir dehors même assis.

Associé aux volets abattants, ce type d'ouverture est l'élément de base de l'architecture ancienne et reste une référence pour les nouvelles constructions.

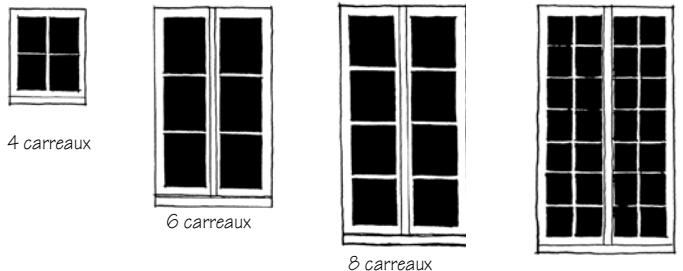
● **Les portes d'entrée** sont pleines mais fréquemment surmontées d'une imposte vitrée dont la menuiserie peut-être ouvragée (losanges, rayons...). D'autres sont percées d'un oculus à hauteur de visage. Les portes des maisons rurales sont couramment vitrées, traditionnellement à 4 carreaux.

● **Les portes des hangars et dépendances** diverses sont pleines, en lames de bois verticales...

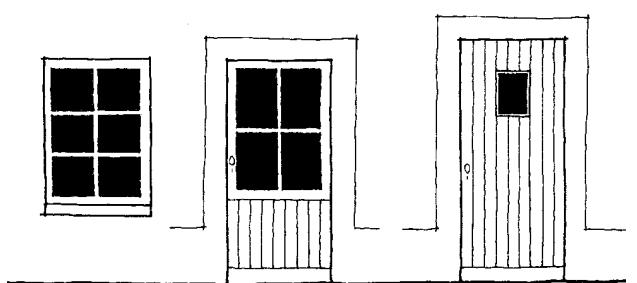
Il existe à Noirmoutier une façon originale de réaliser les contrevents : les lames de bois sont assemblées en partie haute sur une traverse de même épaisseur qui les protège des pénétrations d'eau ; en partie basse une traverse saillante, assemblée en queue d'aronde, forme coin et vient raidir l'ensemble sans avoir recours à une écharpe diagonale. Cette disposition élégante et efficace mérite d'être perpétuée.



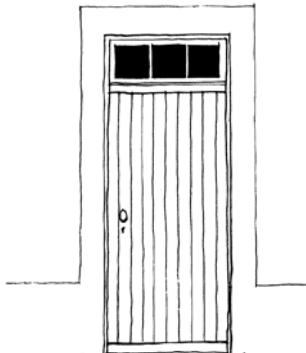
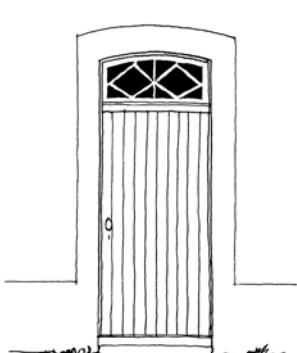
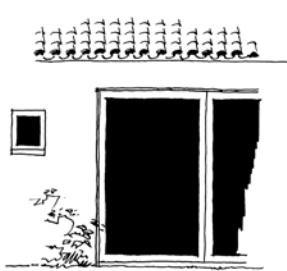
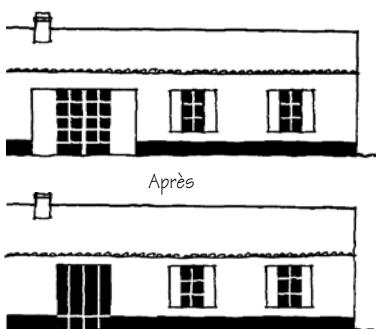
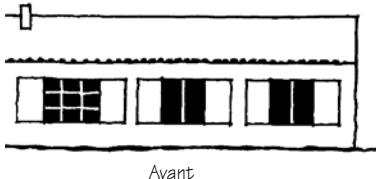
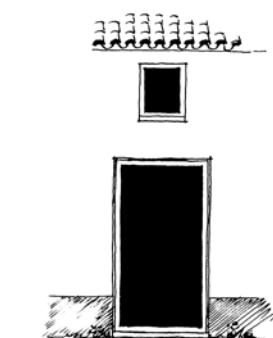
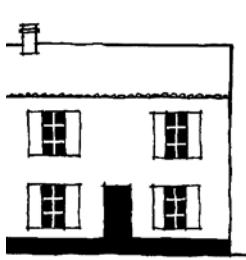
Les carreaux sont toujours un peu plus haut que large.
H. comprise entre 1,5 a et 2 a



Les anciennes menuiseries des belles demeures et des villas doivent être soigneusement restaurées, elles font partie du patrimoine.



Dans le cadre d'une rénovation



■ LA FAÇADE INTÉRIEURE NON VISIBLE DE LA RUE

D'autres types d'ouvertures peuvent être employés. Il est souhaitable qu'elles se démarquent clairement du type de base et qu'elles prennent une place spécifique dans la façade, du côté non visible depuis l'espace public pour ne pas impacter le paysage et de composition plus libre de ce fait. Par exemple :

- **La porte-fenêtre** peut mettre en scène de grands vitrages sans volets ; elle prolonge le séjour vers l'extérieur et prend place sur une façade intime tournée vers une cour ou un jardin ;

- L'intégration des **baies vitrées** impose d'autres dispositions et d'autres matériaux et pose la question de l'harmonie entre l'espace qu'elles créent et la proportion de mur blanc. La séparation par des meneaux qui les redessinent en parties plus hautes que larges peut être une solution. Il peut aussi être souhaitable d'en limiter la taille pour limiter la chaleur l'été. Lorsqu'il existe une grande porte-fenêtre ou une baie vitrée il est possible et logique d'utiliser des vitrages uniques sans petits bois sur les fenêtres voisines de proportions plus traditionnelles ;

- **Une fenêtre type « atelier »**, en référence aux bâtiments artisanaux du port, permet d'enrichir le vocabulaire architectural contemporain de l'île à condition d'être dans une situation comparable : sur une annexe à un seul niveau, coupée de meneaux de faible épaisseur et implantée au niveau extérieur de la façade.

■ LES OUVERTURES, le caractère de la maison (suite)

■ COMPOSITION DES FAÇADES

- Ce n'est que relativement récemment, qu'à l'instar des maisons bourgeoises, la symétrie est apparue sur certaines façades des maisons de l'île.

Le charme et l'originalité de la maison ancienne brevette doivent beaucoup à l'emplacement des fenêtres, presque aléatoire et à leurs dimensions : jusqu'à trois tailles différentes sur une même façade, parfois sans symétrie, sans alignement vertical ou horizontal, décalées par rapport au centre...

- Les maisons d'inspiration urbaine limitent le nombre d'ouvertures différentes et alignent les ouvertures de même nature.

Les décrochements de toiture ou de façade permettent de constituer une rupture dans une grande façade comme peuvent le faire aussi les portes-fenêtres, les préaux ou les porches.

Comme dans les maisons anciennes, on gardera **des pans de mur aveugles les plus grands possible** en particulier du côté rue : ils évitent la monotonie d'un percement régulier, permettent une mise en valeur des plantations et à l'intérieur ils sont précieux pour meubler...

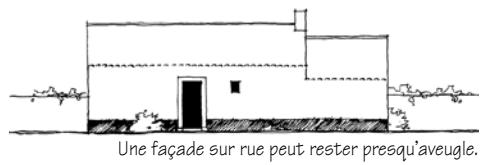
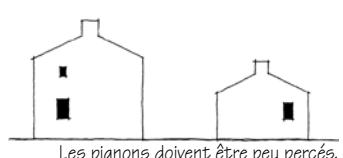
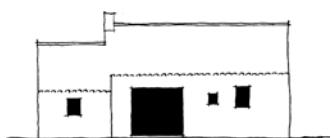
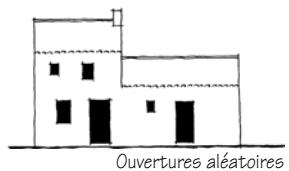
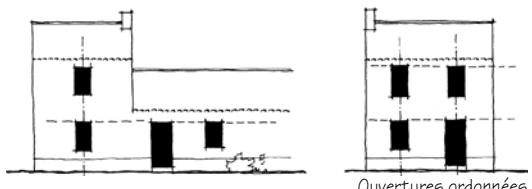
Les pignons doivent être percés le moins possible, en particulier en partie haute.

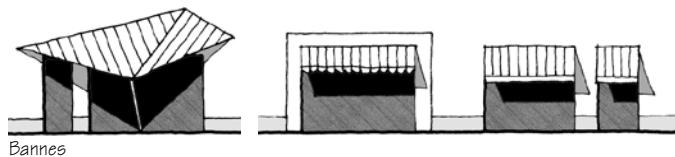
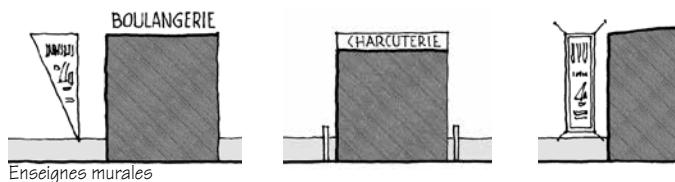
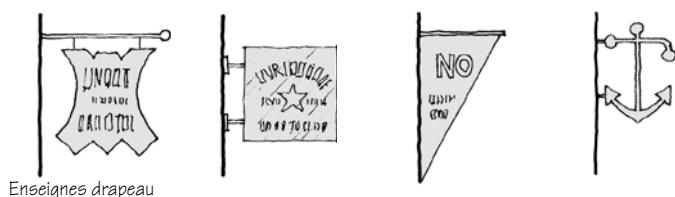
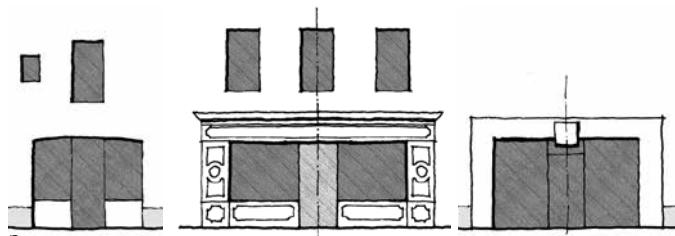
La façade peut s'enrichir d'encadrements d'ouvertures, soubassement, corniche... plantations.

Évidemment balcons et loggias ne font pas partie de l'architecture locale !

ERREURS À ÉVITER

- Les portes de garage à oculus.
- Les pavés et tuiles de verre, toujours disgracieux.
- Les portes d'entrée « fantaisie » des catalogues de menuiseries industrielles.
- Les portes d'entrée en retrait de la façade.
- Les « petits bois » intégrés dans le vitrage.
- Les stores bannes.
- Les volets à écharpe.
- Les ferrures noires qui ressortent sur les volets.
- Les volets roulants très inesthétiques.





■ LES VITRINES ET ENSEIGNES

Les vitrines et les enseignes sont le reflet de la vie de ces quartiers, et participent à leur animation ainsi qu'à l'ambiance de la rue. À ce titre il est souhaitable qu'elles restent aussi avenantes hors saison qu'en saison, même lorsque le commerce est fermé !

Visuellement on s'attachera à ce qu'elles ne viennent pas dénaturer le caractère des constructions mais permettre de préserver l'identité du bâti en identifiant les lignes structurantes de l'immeuble sans figer pour autant dans le temps. Seront pris en compte le style, les matériaux, le rythme des percements en cherchant une cohérence d'ensemble.

Pour cela, elles doivent respecter les principes suivants :

- les baies commerciales et leurs encadrements éventuels se composent avec les percements des étages et laissent apparente une partie de la maçonnerie de façade jusqu'au niveau du sol de façon à identifier chaque construction (lorsqu'un commerce occupe deux anciennes constructions, il est donc nécessaire de séparer la vitrine en deux parties distinctes correspondant à chaque ancienne façade);

- les bannes sont ajustées à la largeur de la baie commerciale, les enseignes sont placées entre le sol et le bas des ouvertures de l'étage;

- les enseignes murales sont constituées le plus souvent de lettres ou motifs peints ou découpés se détachant sur la maçonnerie de façade ou de panneaux peints de petites surfaces, en évitant les couleurs criardes. La sobriété est de mise;

- les enseignes drapeau sont composées de formes découpées ou de petits éléments fixés sur un support transparent;

- l'éclairage des enseignes reste discret (projecteurs ou effets lumineux ponctuels).

■ COULEURS ET MATÉRIAUX, la gaité traditionnelle

La qualité d'une construction s'exprime beaucoup par le détail ; à Noirmoutier, les maçonneries simples et blanches mettent particulièrement en valeur les menuiseries et les soubassements qui apportent la touche de couleur indispensable. De ce point de vue, la tendance à l'utilisation du plastique blanc est particulièrement regrettable. Il est temps de réagir pour retrouver cette harmonie, introduire des variations, des surprises et ainsi caractériser de façon différente des quartiers souvent trop semblables.

RAPPEL HISTORIQUE

Jusqu'au début du XX^e, les matériaux de construction sont en nombre très réduit :

- **la pierre**, utilisée en moellon pour les murs de bâtiment comme de clôture : granit au nord, calcaire au sud, parfois pierres des lestes de navire ; la pierre de taille est réservée aux encadrements de baie et chaînages des plus belles constructions ;
- **la chaux**, utilisée en mortier sur les façades des parties habitables des constructions, les bâtiments annexes restant souvent en maçonnerie apparente ;
- **la tuile** tige de botte recouvre l'ensemble des toitures, seules les toitures des édifices publics et religieux ainsi que de rares maisons bourgeoises utilisent l'ardoise ;
- **le bois**, utilisé pour les menuiseries et les charpentes (pour ces dernières, le réemploi d'espars de bateaux est assez courant) ; il est aussi employé en bardage pour les salorges et les ateliers de construction navale ou les chantiers ostréicoles. Ces matériaux sont souvent laissés bruts, parfois ils reçoivent une finition ou une protection :
 - badigeon de lait de chaux pour les murs de façade ; sur certaines maisons modestes, seuls les encadrements de baies sont blanchis ; inversement pour les constructions avec encadrements et chaînages en pierres de taille, seules les parties courantes sont blanchies ;
 - le blanc de zinc pour les menuiseries des habitations qui leur donne une teinte gris blanchâtre ;
 - le coaltar utilisé pour les bateaux comme pour les constructions (en soubassements, sur les portes de dépendances et les bardages de bois...).

Les véritables couleurs n'apparaissent, semble-t-il, que vers le début du XX^e siècle, avec la diffusion des peintures pigmentées ; utilisées d'abord sur les bateaux, leur usage s'étend aux menuiseries des constructions. Les badigeons eux-mêmes sont parfois teintés de pigments, ainsi l'architecture de la première moitié du siècle apparaît-elle comme très colorée. Cette coloration est d'autant plus vive qu'elle s'exprime par rapport au blanc qui reste présent.



■ MATÉRIAUX DES MENUISERIES ET PORTAILS

● **Le bois peint** est le seul matériau autorisé dans le périmètre des zones remarquables. Il reste, outre son aspect, un isolant hors pair, été comme hiver et un produit biosourcé.

● **Le PVC** a contribué à la banalisation de l'architecture noirmoutraine : pour les ouvertures notamment avec des montants trop larges, en imposant le blanc pour les menuiseries cassant l'unité qui existait entre couleur des fenêtres et des volets, en affublant les volets de peintures noires à fer de lance qui signent définitivement la victoire du plastique sur la qualité de l'environnement. Les portails, surtout lorsqu'ils sont pleins n'échappent pas à ce constat et le PVC reste très choquant en réhausse de mur.

Il faut reconnaître néanmoins que beaucoup de progrès ont été faits pour le rendre discret, voire pour imiter le bois parfois à s'y méprendre !

● **L'aluminium** séduit par la finesse de ses cadres. Même s'il présente des coloris variés, il est difficile ensuite d'en changer... Il faut reconnaître que l'on arrive à obtenir aujourd'hui quasiment le même profilé que ce soit en bois, en PVC ou en aluminium.





■ LES COULEURS DES MENUISERIES

Les couleurs des menuiseries peuvent être très variées comme elles l'étaient autrefois à Barbâtre par exemple. Il existe cependant une gamme dominante, ce sont les couleurs bleues, vertes et grises, généralement coupées de blanc, qui leur donnent des teintes pastel voisines de celles qui pouvaient être obtenues autrefois lorsqu'on colorait une base de blanc de zinc. Ces couleurs de base restent d'actualité, en particulier dans les quartiers anciens, néanmoins, en harmonie avec les bâtiments environnants, on pourra élargir la palette selon les quartiers jusqu'aux couleurs vives, en évitant toutefois les couleurs criardes. De même on préférera le gris basalte au gris anthracite, trop puissant.

Les menuiseries des façades en pierre et en chaux sont, elles, traditionnellement blanches.

Les vernis et les lazures sont à proscrire totalement pour les menuiseries et charpentes extérieures.



■ ...ET DES FAÇADES

Dans les quartiers anciens, là où l'architecture présente des éléments de pierres de taille ou de simples bandeaux en relief, les façades s'expriment en deux teintes : une pour les encadrements et chaînages (pierre naturelle ou blanc), une pour les parties courantes (blanc ou enduit naturel). Lorsque les encadrements sont de simples reliefs d'enduit, ils sont peints :

- soit dans une couleur grise ou ocre comme le soubassement, les parties courantes sont alors blanches;
- soit en blanc, les parties courantes recevant une teinte très claire de jaune paille, rosé, bleu ou gris, ou restant de la couleur naturelle de la maçonnerie (enduite ou à pierres vues).

Dans les quartiers neufs, comme pour les maisons anciennes les plus modestes (sans relief de maçonnerie) les façades sont uniformément blanches ; cette teinte de fond permet de mettre en valeur la coloration des volets et des menuiseries ; l'ensemble gagne à être terminé par un soubassement peint (du gris clair au noir).

Les murs et annexes de maçonnerie de pierre qui prolongent la maison sont un lien presque indispensable avec le paysage végétal pour tous les secteurs construits en limite des espaces ouverts (marais, plaine agricole) ; ils sont aussi un précieux enrichissement pour les paysages urbains souvent trop uniformément blancs.

Les bardages de bois noir ou très foncé apportent une note maritime qui donne du caractère aux abords des ports et des étiers ; par assimilation, la couleur noire peut être développée sur les bâtiments ostréicoles ou aquacoles où elle peut être utilisée en contraste avec le blanc des enduits et les couleurs saturées des menuiseries.

Ces mêmes bardages à lames horizontales peuvent être employés dans les cours et jardins privés des quartiers d'habitation, pour donner une ambiance maritime, mais ils doivent rester discrets.



■ CLÔTURES ET PLANTATIONS, le trait d'union avec la rue

■ LES CLÔTURES

Comme leur nom l'indique, leur rôle premier est de clore les propriétés, pour cela un simple grillage suffirait ; mais elles servent aussi à abriter des regards ou du vent, à mettre en valeur ou à prolonger une façade... et dans tous les cas, elles sont un élément essentiel du paysage.

■ Des dispositions originales à préserver

Les anciennes clôtures font partie du patrimoine de notre île ; elles doivent être préservées au même titre que les constructions dont elles sont le plus souvent le prolongement. On évitera de les percer ou les surélever intempestivement.

Il existe sur l'île plusieurs dispositions de clôture originales qui méritent toute notre attention :

● **Les murs en pierres de lest.** À la belle époque du sel, les navires venaient nombreux charger du sel avant de prendre la mer pour la grande pêche (la salaison était en effet la principale technique connue pour conserver le poisson) ; venant à vide ils étaient donc obligés, pour naviguer à la voile, de se lester de pierres qu'ils laissaient sur place ; ces pierres ont été utilisées dans diverses constructions et de nombreux murs de clôture ; ces derniers se repèrent facilement à la diversité des couleurs et des natures de pierres mises en œuvre ; ils se rencontrent surtout aux abords du port de Noirmoutier;

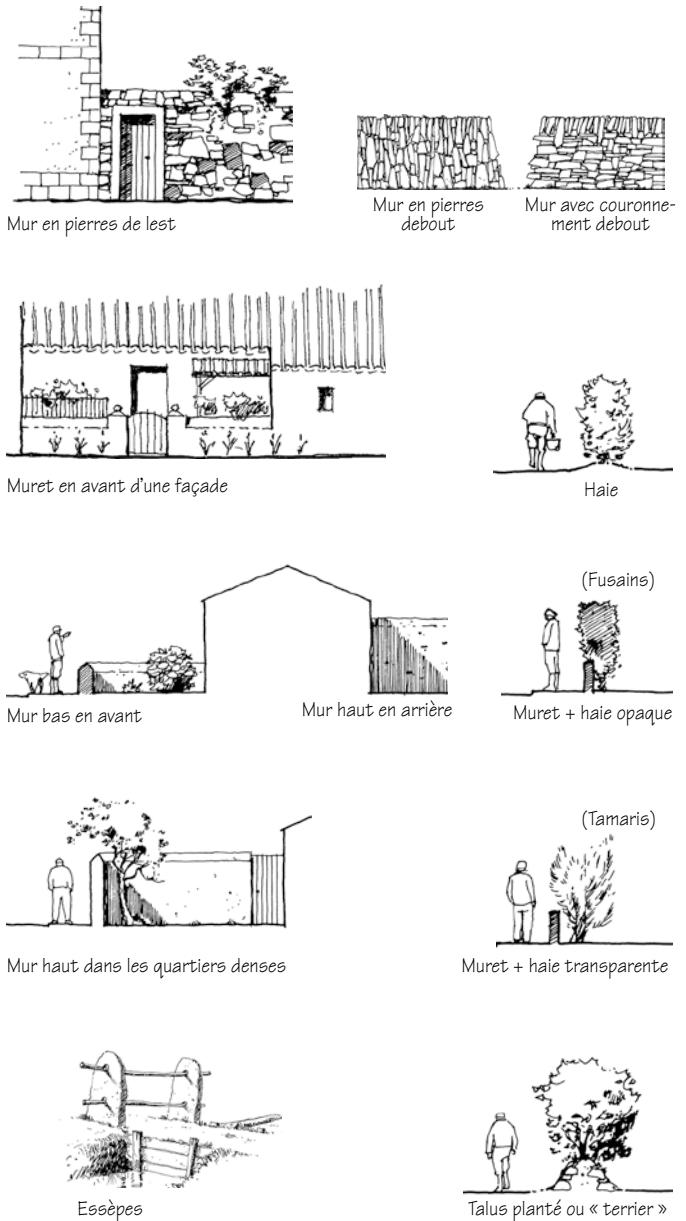
● **Les murs en pierres debout.** Les bancs de roches qui bordent la côte depuis le Vieil jusqu'à l'Herbaudière sont constitués de granit clivé ; on en extrayait des pierres plates de tous les calibres qui servaient principalement à la réalisation des ouvrages de défense contre la mer et des murs de pêcheries ; ces maçonneries de pierres sèches étaient appareillées verticalement, ainsi, les pierres se bloquaient les unes aux autres par leur propre poids. Cette technique est aussi employée, au nord de l'île, pour réaliser le faîteage des murs de clôture. Au sud de l'île, cette disposition est exceptionnelle, en effet, la pierre calcaire qui s'extract en moellons irréguliers convient mal à ce type d'appareillage;

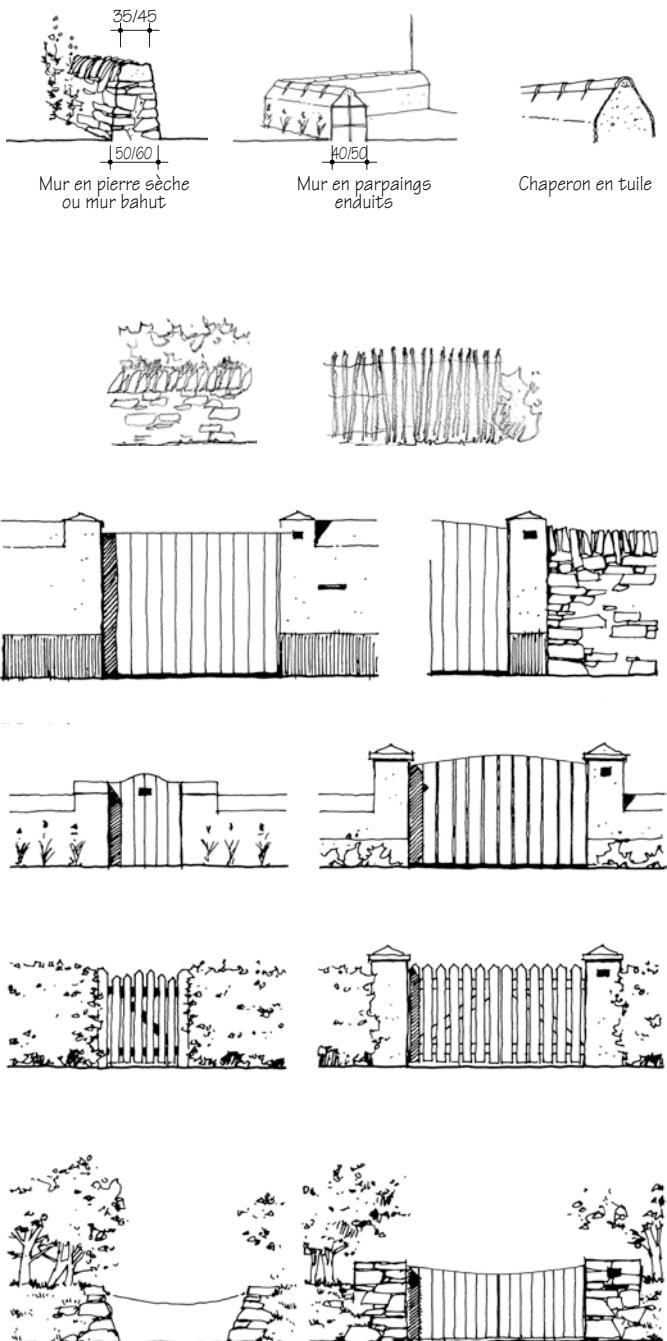
● **Les murs et murets en avant des façades.** Entre les voies et les façades sud des habitations, il existe souvent un muret qui délimite un petit espace privé ensoleillé. Ce mur bas n'empêche ni de voir ni d'entrer, il prolonge la façade et sert d'écrin à une végétation décorative. En parpaings enduits et peints en blanc il est couronné d'une rangée de tuiles « tige de botte » qui donne à l'ensemble une finition colorée;

● **Les talus plantés.** Le creusement de fossés de drainage et l'entassement des pierres qui gênaient les cultures sont probablement à l'origine des talus délimitant encore de nombreuses parcelles. Ces talus étaient en général complétés par des haies de tamaris ou de chênesverts qui protégeaient du vent les cultures et les animaux;

● **Les « essèpes ».** Dans le marais, les clôtures sont constituées de fossés en eau qui laissent le paysage libre d'obstacle ; les seuls passages à fermer sont les entrées de champ ; pour cela, on utilisait autrefois des barrières constituées de deux ou trois perches de bois passées dans les trous de deux pierres plates;

● **Les ganivelles** apportent une touche locale aux jardins proches de la mer.





■ Ajuster sa clôture au paysage

Les types de clôtures décrits précédemment correspondent à des environnements précis en dehors desquels ils peuvent devenir parfaitement incongrus : des pierres d'essèpes prises dans un mur de parpaings enduits perdent évidemment tout leur sens et tout leur charme.

De même, si toute clôture doit être ajustée en hauteur, il convient d'harmoniser les matériaux en fonction de l'environnement existant.

Le caractère du paysage se constitue en grande partie grâce aux clôtures, mais chaque type de clôture a sa logique d'utilisation.

■ Choix des végétaux formant les haies ou les talus plantés

Pour perpétuer l'identité de l'île il est recommandé de s'en tenir aux quelques espèces locales : fusain, atriplex, tamaris, chêne vert... On s'attachera à varier les espèces et les hauteurs des plantations, ainsi qu'à ouvrir quelques trouées discrètes qui laissent entrevoir le bâti et l'ambiance végétale qui l'entourent. En alternant persistants et plantes à feuillage caduc que l'on taillera plante par plante, on obtient une haie libre du plus bel effet !

Lorsque le terrain est trop petit pour supporter une haie, on installera des plantes grimpantes en alternant là aussi persistants et caducs sur un support de grillage qui sera rapidement recouvert, des ganivelles, sur une partie ou sur la totalité du muret. En montant un préau sur quelques mètres, on obtient une alternative intéressante aux murs hauts pour s'isoler.

■ Les portails

Ils sont le complément indispensable des clôtures et sont un élément d'identification important pour chaque résident, hier comme aujourd'hui ; ils doivent cependant rester en cohérence avec la clôture et le voisinage dans lequel ils s'intègrent.

Les portails anciens sont toujours traités sobrement : deux piles de maçonnerie de la même épaisseur que le mur, marquées seulement par un chaperon pyramidal, un portail en lames de bois verticales en général jointives, éventuellement ajourées pour les portails bas. Sauf quand ils arrivent à imiter parfaitement le bois, les portails en PVC sont d'un aspect peu satisfaisant. On évitera également le fer forgé et les portails décoratifs de même que les piles en simple parement de pierres.

Il est important de conserver ces dispositions simples qui font partie du caractère de l'île.

■ CLÔTURES ET PLANTATIONS, le trait d'union avec la rue (suite)

■ LES PLANTATIONS

Chaque fois que nous plantons un arbre, une haie ou juste quelques plantes en pied de mur, nous agissons sur le paysage... même un arbre caché derrière une maison va, en poussant, constituer un écrin de verdure qui donnera au quartier son ambiance végétale.

■ POURQUOI PLANTER ?

Les réponses à cette question sont multiples, en voici quelques-unes :

- pour clôturer son terrain et lui donner de l'intimité;
- pour se protéger du vent et apporter ombre et fraîcheur l'été;
- pour favoriser l'intégration paysagère du bâti : mettre en valeur certaines parties, en masquer d'autres (la voiture, l'espace poussiéreux, la PAC...), créer de nouvelles perspectives, apporter de la couleur;
- pour amener du bien-être en aménageant le cadre de vie extérieur, en créant des espaces de repos, de convivialité, en réduisant la pollution sonore;
- pour maintenir la perméabilité du sol, ralentir les écoulements d'eau de pluie et favoriser sa pénétration dans le sol;
- pour préserver la biodiversité, attirer les polliniseurs, préserver les variétés locales d'arbres et d'arbustes, capter du CO₂ !;
- pour créer une continuité végétale permettant le déplacement de la petite faune et lui offrir abri, lieu de reproduction, nourriture...;
- pour être possiblement source de production locale comestible.

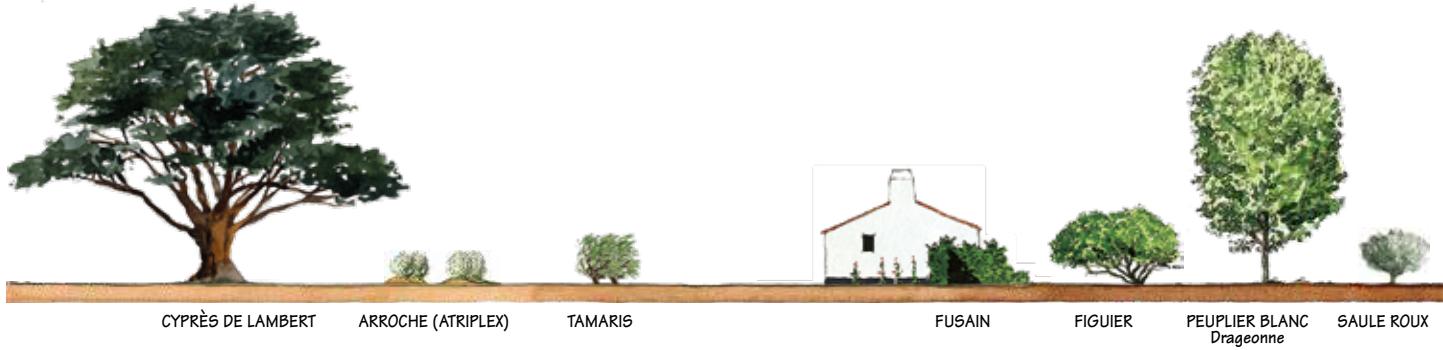


Jardin de lotissement



Jardin l'hiver

SILHOUETTES VÉGÉTALES DES PAYSAGES NOIRMOUTRINS





Jardin dans le sable



Jardin dans les bois



Jardin comestible vertical

■ SE SOUVENIR QUE :

- Le meilleur bioclimatiseur c'est l'arbre ! Près des maisons on le choisira de taille réduite, feuillu pour son ombre l'été mais qui laisse passer le soleil l'hiver tels le grenadier, le noisetier, le lilas, le lilas des Indes... L'obligation qui avait été faite pendant quelques années sur la commune de Noirmoutier-en-l'île de planter un arbre pour 100 m² de terrain, donne aujourd'hui des quartiers luxuriants de végétation dont on peut s'inspirer (voir la rue des Gréements !).

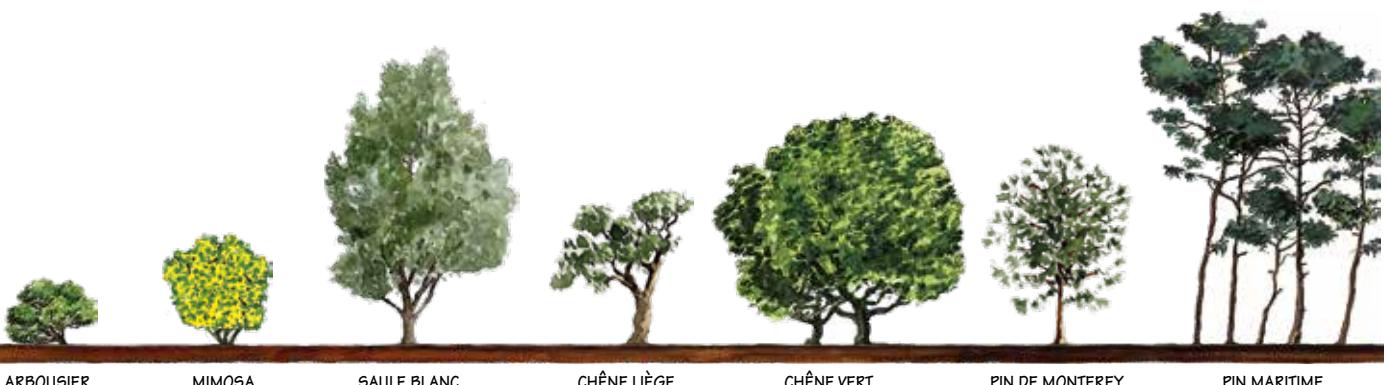
Mais un seul arbre suffit déjà à personnaliser un petit jardin : un cyprès de Provence pour souligner un angle, un tamaris à l'entrée, un fusain en cépée contre une façade, ou un olivier au milieu de l'espace, avec quelques plantes le long de la façade, arrosées par l'eau du toit, d'autres palissées le long des murs de clôture et le ton est donné;

- La plupart des variétés locales, habituées à adapter leur forme à l'agressivité du vent dominant en se dressant plus ou moins, peuvent être conduites en arbre, en cépée, en buisson, en haie ou en topiaire ! Raison de plus pour s'en tenir aux essences locales et imaginer toutes les variantes possibles !;

- L'arbousier comme le mimosa se plaisent aussi bien dans le Bois de la Chaise que dans le sable de l'arrière-arrière-dune. Ils mettront juste un peu plus de temps à démarrer. Pour le mimosa choisir de préférence des variétés non drageonnantes...;

- Face au risque de submersion il est prudent de planter tous les végétaux sur bossis de 30 cm environ et laisser les clôtures perméables ce qui est valable également pour la circulation des petits animaux;

- Le cheminement de l'eau de pluie sur le terrain est à étudier pour l'utiliser au mieux. La cuve enterrée peut être une solution et l'eau utilisée par les toilettes ou l'arrosage, ou bien on peut diriger les drains vers les plantes les plus gourmandes en eau, vers le potager, vers un "jardin de pluie".



ARBousier

MIMOSA

SAULE BLANC

CHÊNE LIÈGE

CHÊNE VERT

PIN DE MONTEREY

PIN MARITIME

■ CLÔTURES ET PLANTATIONS, le trait d'union avec la rue (suite)

■ UN JARDIN À NOIRMOUTIER

Le couvert végétal de l'île est constitué d'un nombre bien identifié de variétés d'arbres et d'arbustes qui lui donnent un caractère particulier et une forte identité. Hormis le chêne vert, principale plante indigène, la végétation de l'île a subi une sélection naturelle en fonction de sa résistance aux embruns portés par le vent. Grâce à la douceur de son climat elle se ressème généreusement et se propagera partout tant que celui-ci se maintiendra.

Le jardin clos est le lieu idéal pour mettre en valeur cette richesse et cette diversité.



- Le jardin noirmoutrin est un jardin **naturel** qui fait la part belle aux essences traditionnelles (voir précédente page), généreux, animé par le vent en permanence.

- Attrayant été comme hiver grâce à la présence de nombreux persistants, arbres et arbustes de différentes formes et **nuances de vert** qui évoluent tout au long de l'année.

- C'est un jardin de **senteurs** : mimosa, jasmin, chèvrefeuille, santoline, immortelles, pittosporum, lavande, lilas... qui embaument jusqu'aux rues.

- Il peut devenir un **jardin comestible** pour peu qu'on y plante des fruitiers : pruniers, noisetiers, abricotiers, amandiers nombreux autrefois, treilles de vigne, figuiers et qu'on lui réserve un coin de potager abrité.

- Il est **peu gourmand en eau** comme l'attestent de nombreuses espèces méditerranéennes qui y ont élu domicile. Parmi elles le chêne-liège, l'olivier, le laurier-rose, le pistachier lentisque, la myrte, le ciste, le romarin, l'alaterne, l'arbousier, le pin parasol...

- Accueillant** pour nombre d'espèces lointaines qui, voyageuses, ont élu domicile et différencient Noirmoutier des autres îles : vipérines, coronilles, palmiers, gattiliers, agapanthes, albizias, lilas des Indes, il évolue et s'enrichit...

- Aussi **divers** que les paysages : jardin de sable, de bois, de bourg, de lotissement, comme on l'a vu dans les pages précédentes, il s'adapte à des sols, des expositions différentes, selon ce qu'on attend de lui...



Hortensia



Mimosa



Immortelle



Santoline



Lavande



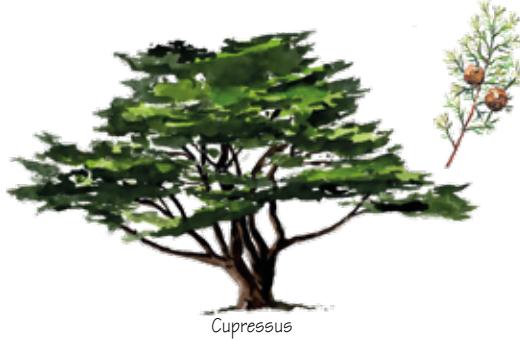
Les plantations de fleurs ou plantes aromatiques ne sont pas réservées à l'intérieur des jardins, elles ont aussi leur place le long des voies ;

Hortensia, Rose trémière, Iris...

Lavande, Romarin...

Clématite, Rosier, Glycine...

Lierre, Vigne-vierge...



Cupressus

RECOMMANDATIONS

● **Les thuyas, chamaecyparis, cyprès de l'Arizona et autres conifères exotiques** qui évoquent plutôt les banlieues pavillonnaires et la banalisation du paysage sont à éviter.

● **Les cupressus ou cyprès de Lambert plantés en haie** : ils forment alors des coupes sombres et opaques et deviennent vite trop grands avec des branches mortes et cassées par le vent et des sous-bois poussiéreux qui ont tendance à fermer l'horizon.

● Comme **les pins parasols**, il faut les réserver aux grands espaces où ils peuvent prendre toute leur hauteur et leur forme caractéristique d'autant que leurs racines ont tendance à soulever le bitume de la voirie.

● **Les palmiers**, rapportés autrefois par les marins de commerce sont à planter avec parcimonie, de même que les **lauriers-sauce** qui ont tendance à devenir envahissants ainsi que les **eleagnus** (préférer les non panachés ou chalefs).

● En règle générale on préférera les variétés locales, tels le chèvre-feuille à fruits rouges plutôt que noirs qui est envahissant, le genêt d'Europe qui est local plutôt que le genêt d'Espagne, etc.



Rosier



Glycine



Clématite



Agapanthe



Iris



Jasmin



Pittosporum



Rose trémière



Chèvrefeuille



Baccharis



Herbe de la pampa

ATTENTION : PLANTES INVASIVES !

● **Le baccharis halimifolia (sénéçon-en-arbre)** est un arbuste qui peut être qualifié de "peste végétale". Très vigoureux et prolifique, il modifie le paysage très rapidement en étant, de plus, extrêmement difficile à éradiquer. On le reconnaît surtout pendant sa floraison en septembre, ou sinon à son feuillage vert pomme qui tranche avec le reste de la végétation et à ses feuilles en forme de patte d'oie. Éviter à tout prix de le laisser grainer là où il est présent.

● **L'herbe de la pampa**

● **Les griffes de sorcière**

Toutes trois sont interdites.

Pour en savoir davantage consulter le site du Conservatoire botanique national de Brest.

■ BIBLIOGRAPHIE

• Édités par les Amis de l'île de Noirmoutier :

- Les maisons traditionnelles de l'île, Philbert DUPONT, 2007
- L'île aux cent moulins, Sylvie SOULARD, 2021

• Publié dans la Lettre aux Amis :

- Typologie des maisons rurales de l'île de Noirmoutier, Jean LEMOINE, n° 182 juin 2016
- Quatre chalets allée du Tambourin, Jean LEMOINE, n° 204 décembre 2021
- La forêt domaniale de Noirmoutier, Guillaume SIMON de l'ONF, n° 208 décembre 2022

• CAUE de Vendée :

- Planter dans le littoral, septembre 2020
- Agissons sur notre paysage. L'île de Noirmoutier, 1990

• Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier

- Carnet de découverte du Polder de Sébastopol (à l'Office de Tourisme)
- Cahier de prescriptions architecturales et paysagères - Zone artisanale la Gaudinière, juin 2022

• ONF :

- Étude paysagère et de gestion durable du patrimoine arboré du Bois de la Chaise sur le site de l'ASA, 2024 : www.asa-boisdelachaise.fr/ mission/boisement

• Autres éditions :

- Le Bois de la Chaise, le "petit Eden" de l'île de Noirmoutier, Patrick de VILLEPIN, 2 tomes, Vendée Patrimoine, 2009
- Échappées végétales en Vendée, Jacques SOIGNON et Philippe FÉRARD, Éditions D'Orbessier, 2023
- Les ports de Noirmoutier, historique des versions, Michel PENISSON, 2022 https://witno-ethnodoc.com/index.php?title=Les_ports_de_Noirmoutier
- L'or blanc, les marais salants de l'île de Noirmoutier, Didier BABARIT, Geste Éditions, 2022
- Noirmoutier, mémoires d'une île, Michel et Eva PENISSON, Geste Éditions, 2021
- Noirmoutier photographiée du ciel, F. GARDEUR et A. PERROCHEAU, Geste Éditions 2013
- Faune et flore du Pays du Gois, Conseil Général, 2000
- Noirmoutier d'hier à aujourd'hui, Didier BABARIT, Geste Éditions, 2020
- Noirmoutier île de marais et de marées, René VIVIER, Geste Éditions, 2007
- Les Jacobsen à Noirmoutier 1709-1873, Yvonnick de CHAILLÉ, Éditions régionales de l'ouest, 2010

■ LEXIQUE

- **Branche, vive ou pesse** : bassins d'évaporation qui font partie du circuit de l'eau d'un marais salant.
- **Charreau ou charraud** : chemin desservant le marais.
- **Coaltar** : goudron dont on recouvre le bois pour le protéger.
- **Contrevent, volet à écharpe** : volet renforcé par une pièce de bois transversale.
- **Courseau** : fossé permettant d'évacuer l'eau des terrains humides vers la mer.
- **Dalle nantaise** : gouttière en zinc, non débordante, destinée aux toitures en ardoises, parfois utilisée pour les parties de toitures en tuiles en limite de propriété.
- **Essèpe** : pierre longue et plate, dressée, qui, groupée par deux et percée de trous, permet de glisser des perches de bois pour clore un pâturage dans les marais.
- **Étier** : cours d'eau qui permet d'alimenter les marais salants en eau salée à marée haute ainsi que d'évacuer le pluvial à marée basse.
- **Pêcherie, écluse** : enclos de pierres sèches retenant le poisson à marée basse.
- **Petits bois** : croisillon qui divise la surface d'un vitrage.
- **Saunier ou saulnier** : personne qui exploite le marais salant.
- **Tesselier** : terre-plein recevant le tas de sel (le mulon) sur le bord du marais.
- **Trère ou terrier** : talus planté servant le plus souvent de clôture.

■ DOCUMENTS D'URBANISME

PLUI : Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, porté par la Communauté de Communes, remplace les PLU de chaque commune. Il comporte notamment une carte des différents zonages, chacun ayant son règlement propre auquel devront se conformer les permis de construire. Il s'impose à tous après enquête publique. Les règlements du SPR et du PPRL lui sont annexés.

SPR : Le Site Patrimonial Remarquable est un outil de protection et de mise en valeur de lieux présentant un intérêt historique, architectural, artistique ou paysager. Il y a deux SPR sur l'île, l'un sur la commune de Noirmoutier-en-l'île, l'autre sur celle de L'Épine. Toute modification dans ce secteur est soumise à l'Architecte des Bâtiments de France.

PPRL : Le Plan de Prévention des Risques Littoraux est un outil de gestion des risques naturels, émanant des Services de l'État qui cartographient les risques de submersion marine et réglementent l'urbanisation dans les zones exposées. Le premier PPRL de l'île date de 2015. Son processus de révision a démarré en 2023.



CONSEILS

Au départ de tout projet de construction, rénovation ou agrandissement, nous vous conseillons vivement de consulter l'architecte-conseil du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Vendée) qui tient permanence dans chaque mairie pour affiner votre projet et l'intégrer au mieux dans son environnement. www.caue85.com



RAPPEL

Ce document de réflexion et conseil sur les paysages et les constructions de l'île ne peut se substituer aux règlements en vigueur.

Toute modification de l'aspect extérieur d'une façade, d'une toiture, d'une clôture (ravalement, changement de fenêtres, de couleur de volets, sortie d'évacuation de fumée, installation d'une pompe à chaleur, de panneaux solaires, modification de vitrine ou d'enseigne, création ou modification d'un abri de jardin, abattage d'un arbre...) participe à l'évolution du paysage et peut être soumise de ce fait à autorisation.



Nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont participé à la réédition de cette plaquette : architectes, maîtres d'oeuvres, paysagistes, élus et agents, associations et citoyens engagés ainsi que le CAUE de la Vendée.





Porte aux Lions. Abbaye de la Blanche